57ME ANNEE---NUMERO 250 — MONTREAL, JEUDI, 9 JUILLET 1885 — DEUX CENTS LE NUMERO

ABONNEMENTS

VILLE . . . . $6.00 D'AVANCE
CAMPAGNE . . . . . . $5.00 "
ETATS-UNIS . . . . . . $5.00 "

La Minerve

ANNONCES

PAR LIGNE AGATE, PREMIERE INSERTION, 10 CENTS
INSERTIONS SUBSEQUENTES . . . . 5 CENTS
A LONG TERME, CONDITIONS SPECIALES

PUBLIEE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE - - - JOSEPH TASSÉ DIRECTEUR

BULLETIN

Les chars de la compagnie des tramways de Chicago ont recommencé à circuler sur toute la ligne.

La majorité de la presse européenne paraît favorable à la politique du gouvernement de Salisbury.

Les détectives des édifices du parlement à Londres ont été congédiés. La protection est comme à l'ordinaire.

Des rapports de 70 comtés du Texas annonçent que jamais les récoltes n'ont eu une meilleure apparence que cette année.

On dit que le marquis de Salisbury a adressé une circulaire aux puissances intéressées, leur demandant de ratifier le projet de la convention financière égyptienne.

Le révérend M. Spurgeon publie une lettre dans le *Pall Mall Gazette*, de Londres, approuvant les révélations faites par ce journal sur les vices secrets de Londres.

A TRAVERS LA VILLE

—Faites usage de la farine préparée de Brodie. 291—a

—Le major Kirwan faisant partie de l'expédition du Nord-Ouest est arrivé en cette ville, hier.

—Faites usage de la poudre à pâte "Cook's Favorite," reconnue comme étant la meilleure. a-54

—On trouvera chez S Carsley un beau choix d'étoffes à robes à 15c la verge valant de 25c à 40c.

—M. l'abbé Dugas, de la paroisse Sainte-Brigide, est parti pour Cohoes. Il sera absent environ un mois.

—Le magasin de M. Tooke, rue Saint Paul, a été trouvé ouvert hier. On croit qu'il a été enfoncé par des voleurs.

—La poudre à pâtisserie "Cook's Friend," est la seule véritable. Toute autre offerte en vente est une contrefaçon. 185—a

—Une quantité immense de mousselines de couleur pour robes valant 45c ont été réduites à 15c la verge chez S Carsley.

—Le comité d'organisation chargé de préparer une réception au capt Giroux se réunira vendredi soir, chez M. Demers, rue Saint-Joseph.

—L'inspecteur sanitaire a visité, hier matin, les bains de l'Ile Sainte-Helene qu'il a trouvés en mauvaise condition. On doit y remédier sans délai.

Le Sirop Calmant du Dr F J Demers, pour les enfants, ne saurait être trop recommandé pour procurer aux enfants un sommeil parfaitement calme et naturel.

—Les malles renfermant les lettres chargées en destination de Montréal ont été retenues, hier, à New-York, pour des raisons qui ne sont pas encore connues.

—M. C P P Renaud, organiste et professeur de musique de Syracuse, N. Y, le fils de M. C F P Renaud, N P, et le frère de M. Z Renaud, avocat, est en cette ville.

—Les nommés Corbett et O'Neil, accusés d'assaut meurtrier sur le matelot Burns, dans la rue des Commissaires, ne comparaitront que jeudi, vu l'état critique du blessé.

—Les listes électorales pour les quartiers Est, Centre et Saint-Laurent seront revisées le 13 courant; celles des quartiers Sainte-Anne, Sainte-Marie et Hochelaga, le 14 courant.

—Plusieurs citoyens influents de Montréal, quelques échevins et quelques membres de la presse assisteront à l'inauguration du parc Niagara qui aura lieu, mercredi, 15 courant.

—Un jeune enfant âgé de trois ans, fils de M. G H Bishop, 139 rue Dorchester, est tombé accidentellement d'une fenêtre à la hauteur de 20 pieds et dans sa chute s'est fracturé le crâne.

INDICE—Une belle peau, un teint frais, annoncent le soin, l'ordre, la propreté. Il faut à une jeune personne sa fiole de *Lotion Persienne*, comme il lui faut sa boite de poudre à dents.—248-3f

—Vendredi soir, le 10 courant, à 8 heures précises aura lieu au Mechanic's Hall, une assemblée spéciale des marchands pour discuter la question importante de la fermeture à bonne heure.

—Dix officiers et quatorze sous-officiers se sont présentés, mardi, aux examens, à l'école militaire de Saint-Jean. Les examinateurs étaient MM. le colonel d'Orsonnens, capitaine Coursol et major Vidal.

—Des médailles d'honneur ont été décernées à S. Davis et fils, de Montréal, pour leurs cigares, aux expositions universelles de Paris, en 1867, du Centenaire, en 1876, et à Montréal en 1863 et 1868.—223—ts—c

—Andrew Nelson, O Karlsen, Chs Farsell, Martin Lange et Emile Lamdal, matelots du brick *Gettysburg*, ont été arrêtés pour refus de travailler.

Leur procès a été remis au dix courant.

ENERGIE—De la force de l'estomac dépend presque toujours l'énergie de tout le système. Il n'est donc pas étonnant que le Remède du Dr Sey, le grand tonique de cet organe, ait tant de succès.—248-3f

— Les clubs "Shamrock" et "Montréal", les meilleurs joueurs de crosse du monde, se rencontreront samedi prochain, sur le terrain de la rue Sherbrooke, dans un grand tournoi pour le titre de champion.

—La petite rue Capitale, près de la rue St Paul, dont elle est parallèle, n'est nullement visitée par les vidangeurs.

Les citoyens demeurant aux alentours et les passants se plaignent de cet état de choses.

—Une requête pour interjeter appel du jugement de M. le juge Mathieu dans la cause concernant la bibliothèque de l'Institut Canadien a été présentée et les cautions pour les frais sont MM. Brunel, Lapalme et Senécal.

—Les recettes de la Douane pour l'année fiscale finissant le 31 juin dernier s'élèvent à la somme de $6,856,186,98. L'année dernière elles s'élevaient à la somme de $7,041,306,16, ce qui laisse un déficit de $185,119.19 pour cette année.

—Ainsi que nous l'avons annoncé il y a quelques jours les Sœurs de la Miséricorde doivent agrandir de beaucoup leur établissement. Le coût des nouvelles constructions sera de $33,000. La nouvelle bâtisse sera pour les novices.

—La nouvelle loi provinciale réglant la cession des biens des débiteurs est venue en force hier. Toutes les cessions de biens devront être faites à l'avenir dans les bureaux du protonotaire. Les créanciers seront appelés par le protonotaire.

CONCERT AU JARDIN VIGER—Ce soir, programme des plus attrayants ; on exécutera la grande fantaisie sur *Robin des bois*, de Weber ; un solo de cornet *Sérénade de Schubert* par M. Ernest Lavigne et sur demande générale la fameuse marche turque *La Caravane*.

—Les touristes venant de Boston, dont nous avons annoncé l'arrivée hier, ont visité le parc Mont-Royal en compagnie de quelques-uns de nos citoyens les plus influents. La plupart d'entre eux partiront ce soir pour Québec, et de là se rendront à la Malbaie.

—William Tees, commis chez M Spencer et Ives, rue Saint Paul, a été arrêté hier matin sous accusation de détournement de fonds au préjudice de ses patrons.

Le prisonnier a déclaré avoir volé environ $80 depuis six semaines.

Procès aujourd'hui.

—C'est dimanche qu'aura lieu à la Pointe Claire, l'inauguration de l'orgue dernièrement reçu pour l'église paroissiale de l'endroit. Une messe solennelle sera chantée à cette occasion, à laquelle prendront part plusieurs artistes de Montréal.

La bénédiction aura lieu plus tard.

—Ceux qui douteraient de l'efficacité de l'Eau Magique du professeur Lesègue, pour faire pousser les cheveux ou les empêcher de tomber, n'ont qu'à se rendre à l'établissement du soussigné qui leur en fera l'application gratuitement. Agent général pour la Puissance, A. E. Racicot, 690 rue Sainte-Catherine. Agent local, Rod, Carrière, Chimiste, Montréal.

—A l'assemblée de la Chambre de Commerce qui vient d'avoir lieu, après une assez longue discussion sur l'acte du Manitoba, la députation suivante fut choisie pour se rendre à Ottawa et obtenir du gouvernement qu'il désavoue cette loi. Puis les messieurs suivants furent élus membres : MM. Théodule Lefebvre, Théodore Lefebvre, George F Hailt et D S Lockerby.

Convention du collège de Montréal

Les anciens élèves du collège de Montréal qui, durant leurs cours d'études, ont pratiqué la musique vocale et instrumentale, et qui l'exercent encore aujourd'hui comme *professeurs* ou *amateurs*, sont respectueusement priés d'envoyer leurs noms et prénoms, celui de leur résidence actuelle, du registre de leur voix et de l'instrument qu'ils jouent, à M. l'abbé E C Desrochers, P S S, rue Sherbrooke, Montréal.—246 8

P S—Prière à tous les journaux de reproduire.

AFFAIRES MUNICIPALES

CONSEIL DE VILLE

Le Conseil de Ville a siégé, hier après-midi, sous la présidence du maire suppléant, l'échevin Rolland.

Présents, les échevins Gauthier, Farrell, Mooney, Prefontaine, Mount, Gray, Wilson, Holland, Dufresne, Mathieu, Roy, Rainville, Tansey, Beausoleil, Grenier, Archibald, Robert, Perreault, Hood, Stroud, Fairbairn, Dubuc et McShane.

La discussion sur le règlement de la qualification des personnes en charge des machines et chaudières à vapeur est reprise.

Entre autres amendements faits à ce règlement, est celui à l'effet d'amender comme suit la section concernant les honoraires à être perçus des candidats :

1o Pour la première classe de mécaniciens, $2.00 au lieu de $3.00.

2o Pour la deuxième classe de mécaniciens, $1.00 au lieu de $2.00 ;

3o Pour la troisième classe de mécaniciens, 50 cts au lieu de $1.00 ;

4o Pour la quatrième classe de mécaniciens, 25 cts.

On procède ensuite à l'ordre du jour.

Sur proposition de l'échevin Laurent, le rapport des comités des chemins et des finances, à l'effet d'élargir la rue Aqueduc, entre les rues Saint Antoine et Dorchester, est lu et adopté.

Sur proposition de l'échevin Préfontaine, les motions suivantes sont lues et adoptées :

Que les livres et documents appartenant autrefois à la ville d'Hochelaga soient déposés dans le bureau du greffier de la Cité ;

Pour donner instruction au comité des chemins de faire préparer et homologuer le plan du quartier Hochelaga ;

Pour donner instruction au comité des chemins de demander aux commissaires du Havre de hâter le parachèvement des rampes dans le quartier Hochelaga.

Pour donner instruction au comité des chemins de s'enquérir du coût du prolongement de la rue Sainte-Catherine entre la rue du Havre et la gare du Pacifique dans le quartier Hochelaga.

Sur la proposition de l'échevin Laurent le rapport du comité des chemins pour effacer du plan homologué du quartier Saint-Louis les lignes de la rue Ferdinand est lu et adopté.

Sur proposition de l'échevin Grenier la motion suivante est lue et adoptée :

"Que le comité de l'éclairage soit requis de s'enquérir de l'opportunité d'éclairer les rues à l'électricité."

Sur proposition de l'échevin Fairbairn la motion suivante est lue et adoptée :

"Pour donner instruction au comité du feu de faire rapport sur la pétition pour obtenir permission de construire le "Crystal Palace Rink" rue Dorchester."

La motion de l'échevin Holland sur l'opportunité de transporter l'hôpital des varioles dans un endroit plus convenable est lue et rejetée.

Puis la séance est levée.

Aux portes du Tombeau

C'était un triste spectacle que de voir l'état dans lequel se trouvait M. Davreaux, d'Iona, Michigan. Voici ce qu'il dit : "Mes reins étaient paralysés et je souffrais horriblement. Mes jambes étaient aussi grosses que mon corps, et mon corps aussi gros qu'un tonneau. J'avais été condamné par des médecins éminents. Enfin, je fis l'essai du Kidney Wort. Dans l'espace de quatre ou cinq jours, il se produisit un changement ; dans une dizaine de jours j'étais sur pied, et aujourd'hui je suis parfaitement rétabli. C'est certainement un miracle. Tous les pharmaciens vendent le Kidney Wort, sous une forme liquide, soit en poudre.

Club de natation

Les membres du club de natation et de canotage de Laprairie ont décidé d'inaugurer la saison par un grand pique-nique, qui aura lieu samedi, à quelques milles de Laprairie. Nombre de familles de cette localité ont été invitées à y prendre part, ce sera une brillante affaire.

Ce même club vient de faire l'acquisition de l'ancien vapeur *Boucherville*, faisant autrefois le service entre Laprairie et Montréal, et qui désormais sera à leur entière disposition.

Important

C'est avec plaisir que j'annonce au public que j'ai été guérie d'une maladie, que les médecins supposaient être un cancer ou une tumeur dans les organes génitaux, par Geo Tucker, le guérisseur sauvage No 864 rue Saint-Laurent. Les médecins désespéraient de moi quand je me suis adressée à lui et une semaine après, j'étais sauvée d'une mort que l'on considérait comme certaine. Je ne pourrais le recommander trop chaleureusement aux personnes qui souffrent et au public en général.

Madame HENRI SURPRENANT,
No 101 rue Saint-Martin,
Montréal.

Reception au 65e bataillon

Une réunion d'anciens officiers du 65e bataillon, sous la présidence du lieutenant colonel Deguise, a eu lieu, hier soir, dans les bureaux du journal le *Monde*, dans le but de former une organisation pour recevoir leurs frères d'armes, à leur retour du Nord-Ouest.

On remarquait parmi les personnes présentes le lieutenant F. Corbeille, le capitaine Renaud, le capitaine Gauhier, le capitaine Cinq-Mars, le major Lapointe, le lieutenant M. Chagnon, le sergent P. Pigeon, le quartier-maître J. B. Edmond et plusieurs autres.

On reçut une délégation du comité des anciens officiers et sous-officiers déjà organisés et réunis en assemblée à la salle Bonsecours chargée d'une invitation de se rendre à leur lieu de réunion pour se joindre à eux et s'entendre ensemble sur la réception à faire aux volontaires au lieu d'envoyer une délégation à cet effet auprès de leur comité.

Le capitaine Cinq-Mars, ancien paie-maître du bataillon, proposa que l'invitation faite par la délégation du comité d'organisation déjà existant, fut acceptée afin qu'il y eut harmonie et union entre les deux comités. Cette proposition fut rejetée.

Sur la proposition du capitaine Gauhier, le comité, composé de 9 officiers, fut nommé, avec pleins pouvoirs, pour décider de tout ce qu'il y aura de faire dans la présente situation. Voici les noms des membres du comité.

Le capitaine Renaud, le capitaine Gauhier, le major Lapointe, le capitaine Cinq-mars, le capitaine Phaneuf, le lieutenant Sainte-Marie, le capitaine J. B. Emond et le lieutenant Corbeille.

A LA SALLE BONSECOURS

Il y a eu, à la salle Bonsecours, hier soir, sous la présidence du capitaine Desrivières, une nouvelle assemblée des anciens officiers, sous-officiers et soldats du 65e bataillon, pour se préparer à recevoir les volontaires du Nord-Ouest.

Un comité fut nommé pour faire des arrangements avec la Musique de la Cité pour accompagner les militaires qui iront à la gare, au-devant de leurs frères d'armes arrivant du Nord-Ouest.

La souscription pour les frais de la coiffure et des insignes que porteront les anciens militaires dans cette circonstance fixée antérieurement à $2.00 par tête est réduite à une $1. Il fut décidé que cette coiffure (helmets) serait louée et non achetée, au prix de 55 cents pièce.

On fit ensuite faire l'exercice aux soldats, au nombre d'une couple de cents, pour les préparer pour le jour de la réception. Ces premiers exercices furent exécutés d'une manière satisfaisante.

Après que les soldats eurent quitté la salle, le comité d'organisation se réunit. Le capitaine Desrivières annonça qu'un télégramme, dont on lui avait donné communication, envoyé par le colonel Ouimet à sa femme, hier, l'informait que le 65e bataillon serait de retour, à Montréal, jeudi de la semaine prochaine.

Une délégation fut envoyée auprès des anciens officiers du bataillon, réunis dans les bureaux du journal le *Monde*, pour les inviter à se joindre à eux pour compléter l'organisation de la réception à faire aux volontaires du Nord-Ouest.

On décida que la prochaine assemblée des anciens officiers et soldats, aurait lieu, lundi prochain, à 8 heures p.m., à la salle Bonsecours, pour faire la distribution des insignes et des coiffures.

C'EST UNE CRUAUTE

Que de vous laisser souffrir ou de laisser souffrir votre famille,
Lorsque vous pouvez vous guérir si facilement par l'usage
Des Amers de Houblon !

J'ai souffert affreusement
D'indigestion, au point que j'ai failli en
Mourir !
Je me sentais surtout incommodé après mes repas,
Bien que ma nourriture fut légère
Et digestible.
Pendant deux ou trois heures, j'endurais
Des douleurs atroces
Et je n'éprouvais
De soulagement
Qu'après avoir renvoyé tout ce que j'avais mangé. Je ne saurais décrire tout ce que j'ai enduré.
Enfin !
Je devins si malade que je fus forcé de garder le lit pendant trois semaines.
Je ne pouvais manger !
Je souffrais tellement que je mandai deux médecins avec l'espoir qu'ils me procureraient du soulagement.
Tous leurs soins furent inutiles.
Enfin, ayant beaucoup entendu vanter
Les Amers de Houblon,
Je me décidai à en faire l'essai.
J'en achetai une bouteille. Dans l'espace de quatre heures, j'avais dépensé
Cette bouteille !
Le lendemain j'étais sur pied et
Depuis,
Je n'ai point souffert du tout de cette maladie.
J'ai recommandé ce remède à des milliers de personnes. Je suis votre meilleur avocat.—Geo. Kendall, Allston, Boston, Mass.

Au Columbus *Advocate*, Texas, 21 avril 1883.—M. l'Editeur : J'ai fait l'essai de vos Amers de Houblon et je m'en suis bien trouvé. C'est le meilleur remède dont on ait jamais fait usage dans ma famille.

H. TALENER.

Pas de remède véritable sans un bouquet de Houblon vert sur l'étiquette. Méfiez-vous des vilés drogues avec les mots "Houblon" ou "Houblons" accolés à leur noms.

Encore des concussions

Un employé de banque vient d'être pris en flagrant délit d'irrégularités et congédié. C'est un jeune homme du nom de Joseph Portelance, qui était depuis quelques années au service de la banque du Peuple. Il a fait escompter à la banque un chèque déjà payé mais que le payeur avait oublié de timbrer : la concussion était de $700.

On s'en est aperçu à temps heureusement et la plus grande partie de l'argent a pu être recouvrée. Le coupable appartient à une famille respectable, et il a, dit-on, quitté la ville.

On mentionnait hier aussi un autre employé de banque qui aurait un déficit de plusieurs centaines de piastres dans ses comptes. Ce déficit aurait existé depuis deux ou trois ans, mais on ne s'en serait aperçu qu'hier. L'employé a été suspendu en attendant la fin d'une enquête qui a été immédiatement commencée.

Ne l'oubliez pas

Les teintures Diamond Dyes produisent des nuances plus brillantes et plus durables que toutes les autres teintures. Vendues pour 10cts chez tous les pharmaciens. Compagnie Wells et Richardson, Montréal. Carte échantillon, 33 nuances, et pamphlet contenant les directions expédiés sur réception d'un timbre de 2 cts.

Affidavit

J'ai acheté de M. Thos. F. G. Foley, une de ses célèbres machines à coudre automatiques de Raymond, et j'en suis tellement satisfait que je profite de l'occasion pour les recommander à ceux qui ont besoin d'une bonne machine à coudre, facile à conduire et ne faisant aucun bruit.

230—m C H. HARVEY.

Académie de Mademoiselle Léocadie Généreux

Avant-hier, il y avait réjouissance générale parmi les élèves de cette académie. Il suffit de dire que c'était le jour de la distribution des prix pour en expliquer la cause.

La salle quoique spacieuse, était remplie des parents et amis de l'institution.

Les sièges réservés étaient occupés par MM. les abbés Rousselot, curé de Saint-Jacques, M. Desmazure et Palatin ; M. U. E. Archambault, Principal A. C. C. ; M. P. S. Murphy, M. l'échevin Grenier, Madame Theresa Cornwell, directrice de l'académie Saint-Antoine, Miles Mary et Emma Graham, etc., etc.

Un programme varié et choisi, était donné. Les solos duos, et chansonnettes ont été remarquablement bien exécutés par les élèves. La chansonnette intitulé : "La sauvagesse," chantée par Milles Quintal et Deroche, ainsi que la poésie : "Départ de Cartier," par les Dlles Dubuc et Pagé, ont été reçues par une salve d'applaudissements.

Diverses adresses furent lues avec talent par Milles Dufresne et McHugh, et par M. P. Sainte-Marie.

Mademoiselle Gervais présenta ensuite à M. le curé, au nom de mademoiselle Généreux et des élèves, une bourse contenant la jolie somme de $50 en or, comme humble offrande, au profit de la Chapelle du Sacré-Cœur. Des applaudissements répétés firent voir, que ce dévouement de leur part était hautement apprécié.

Les prix destinés aux élèves de mérites furent distribués par M. le curé, assisté des messieurs ci-dessus nommés.

Environ 250 volumes et plusieurs médailles furent présentés. Les élèves honorées des médailles d'or, sont : lo. Delle Victorine Dubuc, pour diplôme. (Cette jeune demoiselle a fait preuve de talents distingués ; elle n'a pas atteint ses 18 ans, et déjà elle est en état de subir son examen devant MM. les examinateurs). 2o. Dlle Maria Dufresne, pour prix de bon ton, politesse et manières.

Les médailles d'argent furent gagnées par Melles Gervais, Racette, Boyer, Pagé, et MM. A. Dupuis et P. Sainte-Marie. Il est juste de dire que ces médailles sont le don généreux de M. P. S. Murphy.

Après la distribution des prix, des discours appropriés à la circonstance furent prononcés par M. l'abbé Rousselot et M. l'échevin Grenier. Va sans dire qu'ils n'ont pas ménagé leurs compliments et félicitations à mademoiselle Généreux et à ses élèves, pour le succès remporté et les progrès manifestés aussi ont-ils exprimé l'espoir que mademoiselle Généreux recevrait l'encouragement auquel elle a indubitablement droit.

Aux fumeurs

Méfiez-vous des cigares *aromatisés* dans le but de voiler la mauvaise qualité du tabac employé pour leur fabrication. N'oubliez pas que je vends les marques si bien connues "Cable" et "El Padre—223—ts—c.

La variole

Trois nouveaux cas de variole. Deux rue Beaudry, le frère et la sœur, qui ont été transportés à l'Hôpital civique, et un rue Bérard.

Il y a treize patients à l'hôpital.

Un malade a reçu son *exeat* mardi après-midi.

Le Dr Laberge a été prévenu mardi, qu'un cas de variole existait à bord du *Sardinian*, en route pour Montréal. Il a aussitôt télégraphié à l'officier de Quarantaine de Québec, de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer du fait.

Le comité de santé doit, paraît-il, s'occuper aujourd'hui, de la question des égouts.

Nous conseillons aux personnes qui occupent des maisons n'ayant pas d'égouts, de faire parvenir au plus vite leurs plaintes au comité.

L'Hygiène de la tête

C'est mon plus grand plaisir de recommander aujourd'hui l'Eau Magique du Professeur J. Lesègue, qui m'a rendu un bien immense, car depuis deux ans j'avais perdu mes cheveux ; la cause en était aux démangeaisons, peaux mortes et éruptions du cuir chevelu.

Après avoir essayé toutes les préparations recommandées pour les maladies de tête sans avoir obtenu aucun résultat, sur la recommandation des autres certificats.

Je me suis décidé d'essayer cette préparation, et après l'avoir employée pendant deux mois, le cuir chevelu est devenu blanc avec une chevelure forte et luisante, et les démangeaisons et éruptions étaient gueries. Je ne puis faire que de certifier que cette Eau Magique est supérieure à toute autre ; n'achetez que la véritable.

(Signé.)
M. THOMAS LAGARDE,
13 rue Saint-André.

Incendie considérable

Hier matin, vers trois heures et demie, le feu s'est déclaré dans la boutique de M. Cléophas Saint-Jean, boulanger, du village Saint-Jean-Baptiste.

L'alarme fut donnée par M. Gustave Bousquet qui, en passant sur la rue Cadieux, aperçut les flammes qui sortaient par en arrière de la boutique. Il courut avertir les pompiers.

Les maison, hangar, écurie, remise de M. Saint-Jean sont complètement brûlés de même que quatre autres maisons sur les rues Cadieux et Pantaléon.

Les noms des incendiés sont MM. Saint-Jean, boulanger, Watte, employé de la compagnie de tramways, Lacasse, forgeron, Tremblay, journalier, Joanette, charretier, Provost, gendre de M. Saint-Jean, rue Cadieux, Généreux, peintre, Léveillé, entrepreneur-plâtrier, Mallette, Mde veuve Poirier, Cyprien Ouimet, chauffeur, Bélanger, menuisier, rue Pantaléon.

Les pertes sont considérables. Celles de M. Saint-Jean sont de $5,000 à $6,000, dont $2,000 d'assurances comme suit : $1,000 à la Western Assurance et $1,000 à la London, Liverpool et Globe.

De tout ce qu'il possédait, il n'a pu sauver que 3 chevaux, le reste a été détruit par les flammes, savoir : 400 poches de farine, 500 pains, 5 voitures de boulanger, 7 attelages, 2 machines à coudre, une vache, et tout son ménage.

Provost a aussi perdu son ménage assuré pour $250. Il perd $500.

Les pompiers de Montréal et des Tanneries, qui étaient presque tous rendus sur les lieux avec 5 pompes à vapeur n'ont pu se rendre maîtres du feu que vers 4½ heures.

Une dame Joannette, qui était malade au lit, ainsi que son bébé, âgé seulement de 15 jours, fut sauvée dans des draps du lit.

Les élèves des clercs Saint-Viateur et MM. les abbés Boain et Dufaux, vicaires de l'église Saint-Jean-Baptiste, firent preuve de beaucoup de courage en aidant aux pompiers à maitriser les flammes.

Dans l'après midi, des ouvriers ont retiré des ruines, le coffre-fort de la maison incendiée et lorsqu'on l'a ouvert on a constaté que les livres, le papier-monnaie, jusqu'au tapis qui garnissait le fond du coffre étaient intacts.

Le coffre a été fabriqué par M. G. Chapleau.

Lisez ceci

Les pilules purgatives et anti-bilieuses du Dr Harvey sont le meilleur remède dont on puisse faire usage le printemps

"Cable"

La marque la plus ancienne et la seule véritable qui soit offerte en vente. On n'emploie aucune substance chimique pour lui donner de l'arôme.—223—ts—c.

Poudre à patisserie du professeur Horsford

PRÉPARATION SUPÉRIEURE ET SCIENTIFIQUE

Le Dr Charles Gaunti, professeur de chimie à l'Université de Philadelphie, dit ; "Je la considère comme une préparation supérieure et scientifique."

REMEDE EFFICACE

Montréal, 29 janvier 1884.
Monsieur P. O. Giroux, pharmacien, 601 rue Notre Dame, Ouest, Montréal.

Monsieur,

Je perdais mes cheveux abondamment depuis six mois ; rien ne semblait pouvoir en arrêter la chute, car j'avais essayé les les unes après les autres toutes préparations sans obtenir le moindre bon résultat. J'étais aussi chauve qu'on peut le devenir en aussi peu de temps.

Sur votre recommandation, j'essayai la VALÉRIA ; la première boite a arrêté complètement la chute ; à la seconde, mes cheveux ont commencé à repousser, et après en avoir employé trois boites, j'avais une chevelure aussi forte qu'auparavant. C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous donner cette faible marque de reconnaissance et je conseille à tous ceux qui auraient le malheur de perdre leurs cheveux de se servir de la VALÉRIA.

HUBERT LAROSE,
No 624, rue Notre Dame ouest,
Montréal.

"Electric Dyes"

Les teintures *Electric Dyes*, pour l'usage des familles. Tout le monde en est satisfait. 181 j

PETITE GAZETTE

—L'Ague-Cure d'Ayer est un spécifique infaillible pour les maladies miasmatique et bilieuses.

—Comme remède de famille pour la toux, rhume, croup, etc., etc., employez la sprucine de McGale, 25 et 50 cents la bouteille.

SIROP DES ENFANTS DU DR. CODERRE—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale A vendre partout, 25 cts la bouteille.

—Par son pouvoir curatif hautement concentré, la Salsepareille d'Ayer est le remède pour le sang, le meilleur et le plus économique.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestions, employez les "Pilules de Noix Longues" de McGALE, en vente partout à 25 centins la boite.

LA SPRUCINE—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composé de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

PILULES MERVEILLEUSES—Les pilules aux noix longues de McGale sont les meilleures que l'on puisse trouver pour la guérison des maux de tête, de la torpeur du foie, des indigestions, etc., Prix, 25 centins.

CARTE—A tous ceux qui souffrent de la débilité nerveuse et de la faiblesse générale, etc., causées par des erreurs et des imprudences de jeunesse, j'enverrai gratis un remède qui vous guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe adressée par vous-même au REV. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York City.

PHOSPHO-CHALYBEATE — Boisson rafraichissante et délicieuse, préparée avec du jus de fruits. En vente à la Pharmacie Centrale de Chapman, coin des rues Craig et Bleury.

—Achetez le célèbre Sirop de Gomme de Sapin composé du Dr F. J. Demers, si efficace pour la guérison de toutes espèces de rhumes ou toux, bronchites, asthme, coqueluche. Voir l'annonce. 162-l

CERTIFICAT—Boston 22 mai.—Nous nous sommes servis de la machine à coudre Wheeler & Wilson No 10 depuis qu'elle a été introduite en cette ville et nous trouvons qu'elle donne plus de satisfaction que toute autre que nous ayons employée. Elle fait un meilleur ouvrage, elle est plus rapide et elle est plus économique que toutes celles que nous avons essayées. Nous en employons actuellement un grand nombre, et nous en commanderons bientôt deux cents autres.

CAVEAT EMPTOR.—Ces mots signifient : "Que l'acheteur soit sur ses gardes !" Cette maxime de droit vient fort à propos à l'appui de ce que je veux vous exprimer. Chaque fois qu'un remède efficace est découvert, vous verrez que dans tous les pays l'on offrira en vente des contrefaçons que l'on prétendra être aussi efficaces que le véritable remède. Lorsque vous désirez acheter le *Pond's Extract*, si vous voyez que le vendeur veut vous tromper, choisissez le véritable remède et refusez les contrefaçons. Ainsi, ne l'oubliez pas : "Soyez sur vos gardes."

SPIROMETRE DONNE GRATIS—Inventé par M SOUVIELLE, de Paris, ex-aide chirurgien de l'armée française, pour le traitement spécial de l'Asthme, de la Bronchite, des Catarrhes, de la maladie des poumons et de toutes les maladies des voies respiratoires. Les remèdes seuls se paient. Le système amélioré du traitement par l'inhalation des maladies des organes respiratoires, y compris la consomption et recommandé par A. H. Hassell, M. D., Londres, membre du collège Royal des Médecins d'Angleterre, fondateur et médecin de l'hôpital National Royal pour la consomption et les maladies de la poitrine.—Un médecin distingué dit ; S'il y a quelque chose dans l'inhalation, cela peut être ôté par le spiromètre. Je suis surpris de la puissance des effets produits, j'en apprécie tous les mérites.

Demandez le spiromètre et les remèdes sont envoyés partout. Ecrire en mettant un timbre-poste pour recevoir une liste de questions et une copie de l'INTERNATIONAL NEWS qui donne toutes les informations et références nécessaires. Adressez à J. PERCIVAL, agent, 33 carré Richmond, Montréal, P. Q. 175-J-C

LOTERIE NATIONALE

DE

M. LE CURÉ A. LABELLE

VALEUR DES LOTS

Première Série, ... $50,000 00
GROS LOT, $10,000
Deuxième Série, ... $10,000 00
GROS LOT, $2,500

LE DEUXIEME TIRAGE

aura lieu au Cabinet de Lecture Paroissial, vis-à-vis le Séminaire, à Montréal,

Mercredi, le 15 Juillet

A DEUX HEURES P. M.

Si le tirage ne peut se terminer le 15 il se continuera les jours suivants à la même heure.

HATEZ-VOUS D'ACHETER VOS BILLETS !

COUT DU BILLET

Première Série $1.00
Deuxième Série .... 25 cts.

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire, S. E. LEFEBVRE, No 19 rue Saint-Jacques, Montréal. Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis, 8 cts.)

La liste officielle des numéros gagnants sera transmise le 29 juillet à toute personne qui en fera la demande et enverra un timbre-poste de trois cents. 235-mo

EAU-DE-VIE

DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

VENDANGES DE 1865.

Il y a quelques jours nous appelions l'attention des connaisseurs sur une petite quantité de

Vieux Whiskey des Montagnes d'Ecosse—Long John's Dew of Ben Nevis

que nous avions en magasin. Les demandes que nous avons reçues prouvent la valeur de cette boisson et nous laissons à ceux qui en ont acheté d'attester sa qualité.

Nous appelons aujourd'hui l'attention du public sur une

Eau-de-Vie de qualité supérieure, 1865

importée il a CINQ ANS, MISE EN ENTREPOT EN 1880, ET ACQUITTÉE LA SEMAINE DERNIERE seulement. Nous l'avons maintenant en cave en tonneau et nous serons heureux d'en fournir des échantillons sur demande. Impossible de rien trouver de comparable en fût, dans le pays.

Nous gardons constamment en magasin des Eaux-de-Vie importées en bouteilles.

MARTELL X, XXX, V. O. et V. S. O. P.
HENNESSY X, XXX, V. O., S. O., V.S.O., XX O.
BISQUIT DUBOUCHE X, XXX, V. S. O. P.
RENAULT X. V. O.

Spécialité d'Eaux-de-Vie vieilles, de qualité supérieure. L'eau-de-vie que les médecins prescrivent si souvent dans les cas de maladie grave doit être pure et de qualité supérieure.

Nous ne gardons que les meilleures marques.

FRASER, VIGER & Cie.

CLARETS ET SAUTERNES

MEDOC DE JOHNSTON, embouteillé par nous-mêmes. Importé en fût et à vendre par pintes et chopines. Rien de comparable comme boisson rafraichissante.

CLARETS DE BARTON & GUESTIER
CLARETS DE JOHNSTON
CLARETS DE BRISSON.

Medoc, Chateau Leoville,
Margaux, Chateau Margaux,
Saint-Julien, Chateau Lafitte,
Saint Emilion, Chateau Larose,
Saint-Lambert, Chateaux Martineus,
Batailley, Sauterne, Barsac, Graves,
Haut Sauterne, etc., etc.

APOLLINARIS, la reine des boissons de table, en pintes et chopines.
EAU MINERALE des sources du Richelieu.
SIROP DE CITRON des Antilles (Montserrat), en pintes et chopines.
CORDIAL LIMETTA.
BIERE DE GINGEMBRE et SODA de Cantrell & Cochrane, de Belfast.

FRASER, VIGER & CIE
Epiciers et Marchands de Vins
MAGASIN DE COMESTIBLES
199 Rue Saint-Jacques
MONTREAL.

VENTE PAR LE SHERIF

No 4952—La cité de Montréal vs Jules Hamelin.

Un lot de terre connu sous le numéro cent vingt-huit (128) du lot numéro douze cent sept (1207) des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Jacques, cité de Montréal, borné en front par la rue Mentana—avec toutes les appartenances qui s'y trouvent.

Pour être vendu en mon bureau, en la cité de Montréal, le dix-sept juillet courant, à dix heures de l'avant-midi.

M. JACQUES VILBON,
Député-Shérif.

BUREAU DU SHERIF,
Montréal, le 8 Juillet 1885.

LIVRES NOUVEAUX

Cours de Sens-Commun ou correspondance de famille sur les questions qui importent le plus à la société, aux familles et aux individus, par M. l'abbé P. F. Richaudeau.—1 vol. gd in-8 broché, 60 cts, réduit à . . . 50
Histoire du Bon Larron, dédiée au XIXe siècle, par Mgr Gaume.—1 vol. in 12, broché 75 cts, réduit à . . . 70
Histoire de la Vénérable Mère Madeleine-Sophie Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur de Jésus, par M. l'abbé Baunard.—2 vols in-12 bro. $1.50, réduit à . . . 1 25
Lettres de Mgr de Ségur, de 1851 à 1881, publiées avec une introduction et des notes par le marquis de Ségur.—2 vols in-12 bro. $1.70, réduit à . . . 1 50
Mgr de Ségur, Souvenirs et Récit d'un frère, première partie de 1820 à 1856, par le marquis de Ségur.—1 vol. in-12, bro. 75 cts, réduit à . . . 70
La Légende des Ames, Souvenirs de quelques conférences de Saint Vincent-de-Paul, par Eugène Alcan.—2 vols in-12, bro. $1.50, réduit à . . . 1 25
La question du Salut méditée l'évangile en mains, par Edouard de Latreille.—1 vol. in-12, bro. 90 cts, réduit à . . . 85
Patriotisme du Clergé catholique et des Ordres religieux pendant la guerre de 1870-1871, par H. E. Blandeau.—1 vol. in-12, bro. 65 cts, réduit à . . . 55
La Révolution, recherches historiques par Mgr Gaume.—1 vol. in-12, bro. 30 cts, réduit à . . . 25
Le prix de la Grâce, par le P. Nieremberg, S. J., traduit de l'espagnol, par M. Abel Gaveau, prêtre.—2 vols in-12, bro. $1.50, réduit à . . . 1 35
Mort au Cléricalisme ou *Résurrection du Sacrifice humain*, par Mgr Gaume.—1 vol. in-12, bro. 40 cts, réduit à . . . 35
L'Evangile de l'Eucharistie ou la vie de N. S. Jésus Christ continuée et reproduite au Très Saint Sacrement de l'autel, par Mgr Pichenot.—1 vol. in-12, bro. 85 cts, réduit à . . . 75
Fleurs de la première Communion, souvenirs et récits d'un catéchiste, par l'abbé Julien Loth.—1 vol. in-12, bro. $1, réduit à . . . 90
Evangélisation apostolique du globe, preuve péremptoire et trop peu connue de la divinité du christianisme, par Mgr Gaume.—1 vol. in-12, bro. 40 cts, réduit à . . . 35
Le christianisme, ses dogmes et ses preuves, causeries théologiques dédiées aux gens du monde, par M. l'abbé P. Verger.—2 vols in-12, brochés . . . 1 50

EN VENTE CHEZ

FABRE & GRAVEL
1619
Rue Notre-Dame

LAIT CONDENSE

Marque de Commerce : "UNE RENNE"

(DE TRURO, NOUVELLE-ECOSSE)

Que l'on garantit valoir ces marques les plus célèbres de Suisse et des Etats-Unis, et à bien meilleur marché.

Conditions faciles pour le gros.

F. E. JODERY & Cie.
19, Rue Saint Pierre, 19.

Seuls agents pour les provinces de Québec et d'Ontario. 67-a-s-C

M. COCHENTHALER

vient de recevoir un nouvel assortiment de montres et bijouteries pour la saison d'été et il invite le public à venir visiter son établissement. Cette année, ces bijoux sont d'un genre simple, mais élégant, et les prix sont remarquablement bas. Voici, entre autres, les prix de quelques articles :—

Belles parures en or, $5.00 et au-dessus
Magnifiques médaillons avec chaines, $2.25 et au-dessus
Jolis anneaux d'or, 50 cts et au-dessus
Jolies boucles d'oreilles, 40 cts et au-dessus
Montres en or massif, $9.00 et au-dessus
Montres en argent massif, $5.50 et au-dessus
Montres en nickel à remontoir, $3.50 do
Epingles pour cravates, 30 cts et au-dessus
Assortiment de Lunettes et Lorgnons à 15 cts

Aussi un assortiment considérable de bijouterie, argenterie, pendules, lunettes d'opéra, articles en jais, etc., etc.

CADEAUX DE NOCES, D'UN NOUVEAU GENRE.—Nous avons, sans contredit, l'assortiment le plus complet qu'il y ait en cette ville, et nous vendons à meilleur marché que qui que ce soit. Ces articles se vendent rapidement et nous conseillons aux acheteurs d'en profiter.

M. COCHENTHALER, 165 RUE SAINT-JACQUES
QUELQUES PORTES A L'OUEST DU ST-LAWRENCE HALL

COFFRES-FORTS

DE

GOLDIE & McCULLOCH

MEDAILLE D'OR décernée pour les Coffres-Forts à l'épreuve des Voleurs
MEDAILLE D'OR décernée pour les Coffres-Forts à l'épreuve du Feu
PREMIERS PRIX remportés à toutes les Expositions où ils ont été exhibés !

LES HOMMES D'AFFAIRES N'EN VEULENT PAS D'AUTRES !

ALFRED BENN, Agent général - - - 298 Rue Saint-Jacques

VOITURES d'ENFANTS

DANS LE DERNIER GENRE

Nous avons renouvelé notre assortiment de voitures d'enfants. Ces voitures sortant des meilleures fabriques de New-York sont les plus belles qu'on ait jamais vues à Montréal et comprennent celles en forme de canot, rembourrées et couvertes en Satin couleur cramoisie, de qualité supérieure, garnies en pluche de soie de la même nuance ; aussi, le genre chariot, rembourrées et garnies comme les précédentes, et six autres genres, en vogue depuis ce printemps seulement. Les prix varient de $18, $20, $25, $30, $35, $40 à $75. Il faut voir ces voitures pour les apprécier et on ne les trouve que chez

OWEN McGARVEY & FILS,
MARCHANDS DE
Meubles en Gros et en détail,

où l'on garde certainement l'assortiment le plus considérable et à meilleur marché de magnifiques ameublements de salon, salle à manger, bibliothèque et de chambre à coucher, dans les derniers goûts, ainsi qu'un assortiment de meubles de fantaisie et en rotang d'un genre tout à fait nouveau. Aussi, en magasin, meubles en bois recourbé des fabriques de Vienne et de Hambourg. On vient de recevoir une quantité de voitures d'enfants, à meilleur marché que celles mentionnées plus haut et dont les prix varient de $5 à $10, aux Nos 1849, 1851 et 1853, rue Notre-Dame, coin de la rue McGill.

Premier Prix, Médaille et Diplôme

— ACCORDES A —

JOS. E. BARIL

Aux Expositions Provinciales à Montréal, en 1881 et 1882, pour la glacière Baril, patentée en 1877.

Quel est donc cet article ? C'est la glacière Baril patentée, à double courant d'air, qui la rend supérieure à toute autre en usage. Cette glacière, avec ces courants d'air, produit une économie de glace de 50 pour cent sur toute autre glacière connue jusqu'à ce jour.

M. Baril invite ses amis et le public en général à donner leurs commandes de bonne heure, vu le grand nombre de demandes.

Vous trouverez à son établissement un grand assortiment de fixtures convenables aux bouchers. M. Baril a aussi en main une quantité de billots ronds pour les coupeurs de cuir à des prix réduits, de $2.00 en montant.

437 et 439 Rue Craig, Montréal.
114-dm—c

SAMUEL MAY & CIE

FABRICANTS DE

Billards et Tables de Pool

AVEC LES NOUVELLES BANDES A COMBINAISON AMELIOREES DE MAY

De plus, importateurs, marchands et fabricants de toute espèce d'articles se rapportant à cette branche d'affaires

610 Rue Notre-Dame
MONTREAL

81 à 89 Rue Adélaide Ouest, Toronto.
50 Portage Avenue, Winnipeg.

LITS PLIANTS

Nous fabriquons aux plus bas prix des lits pliants du plus beau genre représentant des buffets, bureaux, orgues de salon, casiers, manteaux de cheminée ou autres meubles. Ces lits contiennent tous les articles de litterie nécessaires. On les prépare le matin, comme un lit ordinaire, puis on ferme le meuble, de sorte qu'on peut s'en servir n'importe quand. Ils sont bien aérés, n'occupent que peu d'espace et forment un joli meuble dans une chambre. Un enfant peut facilement ouvrir ou fermer ce lit. Vendus payables par versements. Prix, $8.05 et au-dessus.

FABRIQUES PAR

W. F. DOGHERTY & CIE
199
199 Ruelle des Fortifications

Entre le Carré Victoria et la rue Saint-Pierre
R2-a-s C

URSINA INDIEN

— OU —

GRAISSE D'OURS DU CANADA

LA RÉPUTATION QUE CETTE POMMADE S'EST ACQUISE DÉPEND UNIQUEMENT DE SON EXCELLENTE QUALITÉ ET DE SON PARFUM SI AGRÉABLE.

Toutes les femmes devraient en faire usage.

Préparée d'après la recette de MM. Lamplough & Campbell par leurs successeurs,

EVANS, FILS & MASON,
MONTREAL, TORONTO ET BOSTON.

HUILE de RICIN sans MAUVAIS GOUT

Il fera plaisir au public d'apprendre que ce remède qui est ce qu'il y a de meilleur mais qui dans son état ordinaire est la médecine la plus nauséabonde qui existe peut être obtenu à l'état de pureté et véritablement sans aucun mauvais goût.

On peut se le procurer en bouteille ordinaire au prix de 25 cents chaque ou en grande bouteille pour famille à $1.00 chez tous les pharmaciens. Demandez le

EVAN'S TASTELESS CASTOR OIL

CHESTER'S CURE
POUR L'ASTHME, LA BRONCHITE, LE CATARRHE, LE CROUP,
ET TOUTES LES AFFECTIONS DES ORGANES RESPIRATOIRES

Le meilleur remède connu pour les maladies ci-dessus mentionnées et recommandé par les médecins. Pour vous en convaincre, faites-en l'essai. Demandez-le à votre pharmacien ou adressez-vous à

W. E. CHESTER & CIE, 389 RUE LAGAUCHETIERE
MONTREAL.

Expédié par la malle, franc de port, pour $1.00.

Sirop des Enfants du Dr Coderre

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeur de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria.

Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants ; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants : Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le SIROP DU DR CODERRE et n'en achetez pas d'autres.

En vente par tout le Canada et les Etats-Unis. Prix, 25 cents la bouteille.

SEUL PROPRIETAIRE

B. E. McGALE, CHIMISTE, Montréal.

SPRUCINE!

Une des meilleures préparations introduites jusqu'ici au public pour le soulagement immédiat et la guérison de la toux, du rhume, de la bronchite, de l'enrouement, du croup et de toutes les maladies de la gorge et des poumons. A vendre partout à 25 et 50c la bouteille.

R. E. McGale, chimiste
MONTREAL

Pilules de Noix Longues Composées

DE McGALE

recouvertes en sucre.

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur du foie, maux de tête, indigestions, étourdissements et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac. Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSEES, DE McGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

B. E. McGALE, Chimiste.

CANADA

MONTRÉAL, JEUDI, 9 JUILLET 1885

UN APPEL A LA CHARITE

Nous nous faisons un devoir de reproduire la lettre suivante adressée au *Mail*, de Toronto, par le Révérend Père André, O. M. I., supérieur des missions du district de Carlton. L'appel de ce digne missionnaire sera, nous l'espérons, entendu de ceux à qui il est adressé :

Monsieur le Directeur,

Il y a quelques jours, je suis allé visiter la rive Est de la Saskatchewan du Sud, qui a été dernièrement le théâtre de deux rencontres sanglantes. C'est de ce côté qu'a éclaté l'insurrection et la population qui y est établie, a eu à subir les suites de la terrible revanche nécessitée par la résistance désespérée opposée par les Métis à la marche du général Middleton jusqu'à ce qu'enfin ils furent obligés de se rendre, lorsque Batoche, leur château fort, eut été emporté d'assaut.

Le calme est maintenant rétabli en cette région et le silence qui y règne fait un contraste des plus saisissants avec le bruit et l'agitation qui y prévalaient il y a à peine un mois. Qui que ce soit peut maintenant voyager sur cette rive de la Saskatchewan, sans appréhender aucun danger, soit de la part des Sauvages ou des Métis. Tous ces hommes égarés sont redevenus eux-mêmes ; quand vous les rencontrez sur la route ils se montrent des plus polis et des plus courtois. La défaite qu'ils ont éprouvée ne semble pas avoir laissé de ressentiment dans leurs âmes. Ils semblent contents comme tous les autres, de voir l'insurrection finie.

Le nom de Riel est en grand discrédit parmi eux, maintenant qu'ils voient clairement les mauvais desseins de celui qui fut leur chef. Ils ne peuvent comprendre comment ils ont pu être assez aveugles pour le suivre et devenir ainsi les instruments de leur propre ruine. La leçon a été sévère pour eux et vraisemblablement, ils n'oublieront jamais le terrible prix que leur a coûté l'allégeance qu'ils ont donnée à Riel qui, en provoquant l'insurrection, a provoqué le plus terrible fléau qui put frapper les Métis et leur pays.

L'été dernier, à cette même saison, il m'est arrivé de visiter le pays que je viens de mentionner. Comme j'étais heureux de voir la beauté des champs en culture, tout le long de la route, et les espérances qu'entretenait la population établie sur la rive Est de la rivière. A chaque maison où j'étais accueilli, je félicitais les gens de l'énergie et du gout qu'ils avaient déployés dans la construction de leurs jolies résidences et dans la culture du sol. Je ne pouvais me lasser d'admirer le contraste qui frappait mes yeux, en me rappelant que cette vallée arrosée par la Saskatchewan n'était rien autre chose, il y a quelques années, qu'un pays sauvage, complètement inhabité, tandis que depuis elle était devenue un magnifique établissement parsemé de belles résidences et de riants jardins ; une magnifique prairie où paissaient des troupeaux considérables.

A chaque maison où je m'arrêtais, j'étais frappé du confort qui y régnait. La population semblait heureuse et pleine d'espérance dans l'avenir. Hélas ! que j'étais loin de songer au terrible sort qui l'attendait ! Mais Riel parut comme un nuage dans le ciel pur ; sa présence bouleversa tout cet heureux pays.

Quel désolant spectacle a frappé mes yeux, l'autre jour, quand je visitai cette même paroisse de Saint-Antoine. Les résidences que j'avais tant admirées l'an passé, étaient presque toutes brulées jusque ras le sol ; celles qui étaient restées debout n'étaient qu'une masse de ruines. Les champs et les jardins avaient été laissés à l'abandon ; chevaux et bestiaux étaient partis, les seuls qui fussent restés étaient ceux qui ne valaient pas la peine d'être emmenés.

Partout où je suis allé, j'ai été frappé par le spectacle de la misère et de la pauvreté. Ça été une dure épreuve pour moi. Nombre de maisons étaient sans occupants, leurs propriétaires étaient morts ou absents. A la vue de toutes ces ruines, je ne pus retenir mes larmes, tant mon âme était remplie de douleur.

Qui aurait pu rester insensible à la vue de ces pauvres et infortunées mères de familles qui venaient, entourées de leurs enfants, me serrer la main. Elles semblaient la personnification de la désolation.

Les petits enfants ne présentaient pas une apparence moins attendrissante. Je les vois encore devant moi, pleurant à chaudes larmes en me racontant les malheurs qui leurs étaient arrivés. Ils avaient perdu tout leur linge, au sac de Batoche, et à leur retour, ils trouvèrent tous les meubles mis en pièces et les murs de leurs maisons complètement dénudés. C'est dans cet état que je les ai trouvés, exposés à mourir de faim, à moins de secours immédiats.

Ajoutez à cela que la plupart de ces pauvres femmes portaient le deuil qui d'un fils, qui d'un époux, ou de l'un et de l'autre enfermé dans la prison de Régina, en attendant leur procès, et vous concevrez combien cette population infortunée est digne de compassion.

Je vous supplie, monsieur, de plaider leur cause auprès du public et du gouvernement. Oh ! faites comprendre aux autorités la nécessité qu'il y a de les secourir. Ce sont des êtres humains et à coup sûr le Canada, ce pays chrétien, ne les laissera pas mourir.

Votre etc.,

ALEXIS ANDRÉ, O. M. I.
Supérieur des missions du district de Carlton.

Prince-Albert, 24 juin 1885.

ECHOS DU JOUR

L'*Etendard* déclare non fondée la nouvelle qu'il avait le premier mis en circulation concernant l'affiliation du collège Sainte-Marie de Montréal à l'université de Saint-Boniface.

Le *Courrier du Canada*, qui avait publié avec éloge la lettre du cardinal Pitra et l'avait recommandée à ses lecteurs comme destinée à produire un grand bien dans le monde catholique, retire absolument ce qu'il a écrit.

L'Association formée en Angleterre sous le nom de " Imperial Federation League " se propose de commencer prochainement à Londres, la publication d'une revue mensuelle dans l'intérêt des idées qu'elle préconise.

Il semble que les émigrants européens goûtent moins qu'autrefois les charmes qu'offre l'Amérique. Pendant les dix mois expirés le 30 avril dernier, le nombre des émigrants arrivés à New-York a été de 275,463 seulement, au lieu de 371,625 qu'il avait été pendant la période correspondante de 1884.

Les Anglais qui ont visité notre pays en hiver se sont tellement épris du " Toboganing " qu'ils veulent l'introduire chez eux ; mais comme à Londres il n'y a pas de neige en quantité suffisante pour faire des " montagnes russes " on va construire des glissoires en bois sur lesquelles couront des toboggans munies de petites roues. Ce sera bien le cas de dire que les glisseurs iront comme sur des roulettes.

A l'exclusion de presque toute autre matière, nous publions aujourd'hui en entier le discours de sir John Macdonald, en réponse aux accusations portées contre le gouvernement par M. Blake, au sujet de l'insurrection du Nord-Ouest. Comme on pourra s'en convaincre, ce discours mérite à tous les points de vue la place considérable que nous lui faisons.

Bien qu'elle se soit améliorée quelque peu dans ces derniers jours, la santé de l'honorable M. Chapleau est loin d'être excellente. Elle inspire même des craintes que nous aimerions à croire exagérées.

L'honorable secrétaire d'Etat se propose de quitter la capitale vendredi pour aller prendre dans les cantons de l'Est quelques jours de repos, à la condition toutefois que sa position lui permette ce déplacement.

Les remaniements suivants sont annoncés à l'Université Laval.

M. l'abbé Hamel, recteur de la succursale de l'Université à Montréal, devient supérieur du Séminaire et recteur de l'Université à Québec.

M. l'abbé Hamel remplace ainsi M. l'abbé Beaudet, qui est transféré au professorat.

M. l'abbé Marcoux remplace M. l'abbé Hamel, comme recteur de la succursale de l'Université à Montréal.

Un mandement de Mgr l'archevêque de Québec en ce moment en visite pastorale, a été lu, dimanche, dans toutes les églises de l'archidiocèse, recommandant une souscription de deux centins par âme de la population catholique de l'archidiocèse de Québec pour la construction du maitre-autel de l'église de Sainte-Anne.

Les pèlerinages organisés en 1875 ne dépassèrent pas le chiffre de 17, en 1879 ils avaient triplé et en 1884 ils atteignaient le chiffre de 82. Le nombre des pèlerins qui, en 1875, n'était que de 27,000, fut de 38,500 en 1877 et de 61,725 en 1884.

L'association de la Halle aux blés a cru devoir, comme la Chambre de Commerce, témoigner à MM. Coursol, Curran, Galt et Desjardins, tous membres du parlement, sa gratitude pour les services qu'ils ont rendus au commerce de Montréal, en obtenant du gouvernement la diminution des péages sur les canaux et la modification des règlements de douane concernant le commerce du Canada avec Terreneuve. En fait, les députés de Montréal ont droit non seulement à la gratitude du commerce montréalais, mais à celle de tout le pays.

Discours de Sir John A. Macdonald

SUR L'INSURRECTION DU NORD-OUEST

Prononcé le 6 juillet à la Chambre des Communes, en réponse à M. Blake

M. l'Orateur, que l'honorable chef de l'opposition, dans son grand discours, ait censuré le gouvernement avec raison, ou qu'il ait démontré qu'il est coupable de maladministration, c'est ce que je laisse à décider à la Chambre et au pays. Mais il y a une chose sur laquelle ne peuvent hésiter à se prononcer ni un côté de la Chambre, ni l'autre, c'est que l'honorable monsieur a préparé gratuitement un admirable plaidoyer pour l'avocat de Riel à Régina. (Cris, écoutez ! écoutez ! sur les bancs ministériels, et marques de désapprobation à gauche.)

L'honorable monsieur de l'autre côté prend un air moqueur, mais cette Chambre verra, M. l'Orateur, si lors du procès, la substance, la base et la résistance des discours de la défense ne seront pas puisés dans le discours de l'honorable monsieur. (Ecoutez, écoutez). Depuis le commencement de la session, dans chaque rapport qu'il a demandé, l'honorable monsieur a montré qu'il n'avait qu'un but, un but méprisable, détestable, celui de trouver une cause contre le gouvernement plutôt que de faire rendre justice aux habitants du Nord-Ouest. (Ecoutez, écoutez). Je demande surtout à cette Chambre si le discours de l'honorable monsieur n'a pas été d'un bout à l'autre une justification, et une excuse de la révolte du Nord-Ouest.

M. CAMERON (Huron)—Vous êtes les criminels.

Sir John MACDONALD—Toute la conduite de l'opposition, chaque remarque qu'elle a faite dans cette Chambre, n'a eu d'autre objet que d'insulter le gouvernement sans s'occuper des conséquences d'une pareille conduite. Quel souci avaient-ils des intérêts du Nord-Ouest, M. l'Orateur, pourvu qu'ils pussent faire du scandale ? Que leur importe que le Nord-Ouest en souffre ? Ils administreront un pays en banqueroute plutôt que de rester dans l'opposition. Voilà leur politique. Ils gouverneront en enfer plutôt que de servir dans le ciel. (Applaudissements).

Certaines choses sont pourtant de nature à attirer l'attention dans le discours de l'honorable Monsieur, c'est qu'il n'a fait allusion que par accident aux évènements antérieurs à 1879. Oh ! comme il a été discret sur la politique du gouvernement dont tantôt il était ministre et tantôt ne l'était plus. (Applaudissements.) De plus, M. l'Orateur, il n'a pas osé une seule fois dans son discours, dire que les griefs des Métis étaient fondés.

M. BLAKE (ironiquement) — Ecoutez, écoutez.

Sir John MACDONALD—Il est vrai qu'il a énuméré leurs griefs, qu'il a descendu dans les caves et dans la salle de lecture cherchant des vieux journaux de l'Ouest et citant des paragraphes de ces journaux pour prouver que le gouvernement avait mal agi. Il est vrai que chaque fois qu'il a cité ces paragraphes, il s'est écrie : Il n'y a pas de réponse à cela, il doit y avoir eu une réponse, donc en a la réponse a été supprimée.

M. CAMERON (Huron)—Elles l'ont été aussi.

Sir JOHN—L'honorable député de Huron Sud—non, le député de Huron Sud,—il ne dirait pas cela, car il est un gentilhomme politiquement parlant—mais je crois qu'il se trompe. Un gentilhomme n'interromprait pas comme le fait le député en arrière de lui. (Applaudissements.)

Je disais que le chef de l'opposition n'a pas dit dans tout son discours qu'il était juste ou légal de placer les réclamations des Métis du Nord-Ouest sur le même pied que celles des Métis du Manitoba.

Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Parce que le gouvernement dont il était membre a décidé solennellement qu'ils n'avaient pas droit à ces réclamations. (Ecoutez, écoutez.) Son gouvernement a déclaré que les Métis n'avaient pas plus de droits que les colons blancs ; mais que l'honorable monsieur fût ou non membre du gouvernement à cette date précise, alors que le gouvernement Mackenzie décrivit sa politique dans une dépêche solennelle qu'il (M. Blake) a entre ses mains et dont il a lu une partie ce soir, mais il ne l'a pas toute lue, dans cette dépêche l'honorable député de Bothwell, qui siège derrière lui, déclare que les Métis n'ont aucun droit. (Applaudissements.)

L'honorable Monsieur ose-t-il nier qu'il ne l'a pas lue ou du moins qu'il n'en a pas lu une partie. (Acclamations.) Eh bien, M. l'Orateur, je vais la lire. (nouvelles acclamations.) une dépêche solennelle portant la date du 13 février 1878, écrite par le lieutenant-gouverneur d'alors, M. Laird. Je vais la lire en entier cette dépêche :

" J'ai l'honneur de vous présenter ci-jointe la pétition de certains Métis de Saint-Laurent, au sujet de certaines matières affectant les intérêts de leur pays. Leur pétition est adressée au lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, mais comme elle se rapporte à des matières placées sous le contrôle du Parlement et du Gouvernement Fédéral, l'on m'a requis de la transmettre au gouverneur-général en Conseil.

" J'espère que vous aurez la bonté de la soumettre au Conseil aussitôt que possible. Si c'est l'intention du gouvernement de nommer de nouveaux membres dans le Conseil du Nord-Ouest, la requête des anciens habitants est bien digne de considération. Il me semble qu'ils ont droit à quelque moyen plus facile et plus prompt d'acquérir un titre à un établissement que les dispositions de l'Acte des Terres Fédérales concernant les homesteads. Pour prévenir des disputes entre voisins, il est grandement désirable que les arpentages des terres, surtout le long des principales rivières, soient faits avec toute la diligence possible."

" Quant à la demande de secours sous forme de semences, d'instruments aratoires, etc., elle est semblable à la demande des Pieds-Noirs que je vous ai transmise et je la recommande à l'attention favorable du gouvernement."

Voici M. l'Orateur, la réponse du gouvernement, à laquelle l'honorable Monsieur a fait en partie allusion, mais qu'il n'a pas lu en entier :

DÉPARTEMENT DE L'INTERIEUR

18 mars 1878

Monsieur,—" J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche, No 47, du 13 ultimo, transmettant une pétition que vous ont adressée certains Métis d'une portion de Saint Laurent au sujet des diverses affaires qui affectent les intérêts des Métis dans le Nord-Ouest. Vous êtes prié d'annoncer aux signataires de la pétition que je présenterai leur pétition avec un très grand plaisir à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil. En même temps, s'il était nécessaire de nommer d'autres membres encore au Conseil du Nord-Ouest, je serai en état de demander que d'anciens résidents du Nord-Ouest soient nommés à ce poste et que l'un d'eux soit d'origine française.

" On étudiera aussi la question de faire une loi qui fournisse des moyens plus prompts pour les colons de se procurer des titres que ceux que leur offre l'acte des " Terres du Canada." Pour ce qui en est de la demande d'un arpentage prochain le long des principales rivières, on me dit de vous annoncer que l'arpentage des terres a déjà été fait en partie.

(Ici sir John déposa sur la table une carte indiquant l'arpentage fait sous l'administration Mackenzie, et l'arpentage fait depuis, demandant qu'on en fasse l'examen. Puis il continua à lire)

" et sera continué aussi rapidement que le permettront les fonds à la disposition du gouvernement."

M. l'Orateur, le gouvernement ne demanda pas de fonds et laissa là l'affaire. La réponse se continue : " La demande des pétitionnaires que le gouvernement les aidât à acheter des instruments aratoires, des grains, etc., je dois le dire, ne me semble pas devoir être accordée. Je ne comprends pas comment les Métis peuvent réclamer qu'on les traite autrement que les colons blancs des territoires.

" Les Métis qui, sous certains rapports, ont l'avantage sur les colons blancs, devraient comprendre la nécessité pour eux de se fixer dans quelque localité et d'employer toute leur énergie à l'agriculture et à l'élève du bétail ; et dans ce cas on leur assignerait des terres comme aux colons blancs. Mais au delà de ce point, ils ne doivent point s'attendre que le gouvernement leur aidera. Vos pétitionnaires en s'attendant que le gouvernement leur fournira des instruments aratoires et des grains sont dans l'erreur. On a avancé de l'argent à certains colons à la condition expresse que cet argent serait remboursé au gouvernement par ceux auquel il était prêté. Je puis ajouter que le résultat de cette démarche n'a pas engagé le gouvernement à recommencer."

Il y a maintenant cette dépêche dans laquelle l'honorable ministre de l'Intérieur, administrant les affaires du Nord Ouest, dit aux Métis qu'ils n'ont pas plus de droit que les colons blancs à cette période, et qu'étaient alors les réclamations des colons blancs ? tout simplement que tout homme âgé de 18 ans et plus allant des autres provinces s'établir au Nord-Ouest, obtiendrait 160 acres de terre, et que s'il cultivait sa terre pendant trois ans, il pourrait en obtenir 160 autres acres ainsi que ses lettres-patentes.

L'honorable Monsieur déclare donc que les Métis n'ont pas d'autres droits que ceux-là. Rappelez-vous que l'honorable Monsieur dit, et dit très à propos, que les Métis ont, sous certains rapports, un grand avantage sur les nouveaux colons qui immigrent dans ce pays.

Il dit que les Métis, qui, sous certains rapports, ont un avantage sur les nouveaux colons, devaient être convaincus de la nécessité de s'établir dans des localités fixes. Les Métis connaissaient les vicissitudes et les effets climatériques du pays et ils savaient que s'ils ne cultivaient pas la terre, ils auraient à chercher ailleurs leurs moyens de subsistance.

La vérité c'est que le mécontentement qui s'est élevé au Nord-Ouest a eu d'autres racines plus profondes que le seul mécontentement que les Métis ressentirent en n'obtenant point leurs patentes et leurs droits, ou plutôt, devrais-je dire, leurs prétendus droits. Le mécontentement est aussi vieux que le transfert de cette contrée au Canada par la Compagnie de la baie d'Hudson. D'abord, les gens de la Compagnie de la baie d'Hudson furent très mécontents de ce que la compagnie les détrônait ainsi. C'étaient les gens les plus influents du pays, les souverains de la contrée, et ces gens firent tout ce qu'ils purent secrètement faire pour empêcher le gouvernement de prendre possession du pays.

Ce mécontentement se communiqua aux blancs, aux Métis et jusqu'à un certain point aux Sauvages.

Il continua toujours à augmenter d'année en année. Jamais les Métis n'ont été contents de la cession de la contrée au Canada. Ils étaient consentants de rester libres sous la Compagnie de la baie d'Hudson, mais ils ne voulaient pas passer sous la domination du Canada. On sait qu'en 1870, il en resulta un soulèvement. La révolte fut réprimée, mais le sentiment qui l'avait fait naître resta au fond des cœurs et en 1874 Gabriel Dumont était encore rebelle.

C'est avec beaucoup de respect que je parle de monsieur Gabriel Dumont. (rires). Certains messieurs rient, mais je dis que je parle de lui avec un grand respect, parce qu'il s'est conduit comme un brave, bien qu'il soit un rebelle, bien qu'il ait commis des crimes pour lesquels, s'il est trouvé coupable, advenant son procès, il devra payer de sa vie. Tout le monde doit avoir pour lui un respect qu'on n'aura certainement pas pour monsieur Louis Riel. (Ecoutez, écoutez).

En 1874, M. Gabriel Dumont formait un gouvernement provisoire. Il ne fut jamais satisfait de vivre sous la couronne britannique, et on en a la preuve dans les lettres de M. John McRae, dans lesquelles l'honorable monsieur en parle comme d'un homme honorable, et il est aussi, je crois, un homme respectable ; dans lesquelles il disait que Dumont travaillait à former un gouvernement dans lequel il serait président. Depuis, ce sentiment s'est conservé. Les réclamations des Métis ne sont qu'un prétexte, le désir véritable des hommes comme Dumont était de briser le lien qui unissait leur pays au Canada et le rendre indépendant d'une manière ou d'une autre. Tous les griefs qu'on a allégués ne sont que purs prétextes pour couvrir un principe enraciné dans l'esprit du peuple de cette contrée, celui de constituer un gouvernement indépendant pour le Nord-Ouest. Maintenant, monsieur l'Orateur, je reviens à ce que j'ai dit de la politique du gouvernement qui nous a précédé.

On a prétendu que le gouvernement avait négligé les réclamations des Métis ; que le secrétaire d'Etat avait fait une affirmation malheureuse et inexacte en disant que les Métis n'avaient pas eu recours à leur droit de réclamer par pétition, et l'honorable monsieur a indiqué des pétitions du Nord-Ouest venues avant la chute du gouvernement qui nous a précédé.

Ces plaintes furent formulées avant 1878 et c'est le ministère dont faisait partie l'honorable chef de l'opposition aujourd'hui qui a dit dans sa réponse que les Métis n'avaient aucune réclamation à faire. (applaudissement à droite.) L'honorable monsieur a indiqué un rapport de M. Mathew Ryan, ci-devant magistrat stipendiaire, mais qui ne l'est plus, dans lequel parlant des droits des habitants du Nord-Ouest, il dit :

" Ayant été nommé magistrat stipendiaire le 1er juin 1876, pour les territoires du Nord-Ouest, je fus aussi averti par le ministre de la justice que ma commission pour m'enquérir des réclamations de terrains, devait être considérée en force pour une année encore, afin de permettre aux Métis du Nord-Ouest incapables de se rendre auprès des commissaires du Manitoba, de faire valoir leurs réclamations devant moi.

" Dans l'accomplissement de ce devoir, je découvris qu'un grand nombre de Métis n'avaient sous l'acte aucune réclamation, parce qu'ils ne résidaient pas dans le Manitoba lors de la cession, 15 juillet 1869.

" Je puis ajouter que l'exclusion causa beaucoup de mécontentement. Je ne manquai de presser qui de droit, à plusieurs reprises, d'appliquer le remède que demandait la situation.

A qui s'est-il adressé pour entrer en possession ? Il a été nommé en 1876, et depuis lors pas une mesure n'a été prise par les honorables messieurs de l'autre côté de la Chambre pour remédier aux griefs des Métis. Comment pouvaient-ils y remédier ? (Ecoutez, écoutez). L'honorable ministre avait déclaré que les Métis n'avaient aucune revendication à exercer et il ne pouvait conséquemment prendre des mesures pour les régler. De 1874 à 1878, pas une mesure n'a été prise par le gouvernement pour écarter les mécontentements, s'il y en avait, ou remédier aux griefs, s'il en existait ; pas une démarche n'a eu lieu pour que les revendications de ces pauvres gens, pour lesquels l'honorable monsieur a tant de sympathies, fussent prises en considération ou qu'on répondit à leur pétition.

L'orateur lit plusieurs communications auxquelles, dit-il, on n'a pas répondu, mais ce gouvernement, avant sa chute, n'accusa pas même réception de la pétition de février 1878. (Ecoutez, écoutez).

Maintenant, quelle était la situation quand nous arrivâmes au pouvoir en 1878 ? Nous vîmes que le gouvernement précédent n'avait pris aucune mesure, qu'ils n'avait voulu ni écouter ni discuter les griefs des Métis, sauf dans cette dépêche de l'honorable ministre dans laquelle il déclare que les Métis devaient être traités comme les blancs seulement. En 1869, nous avions fait l'acquisition de ce pays, et en 1870 Manitoba fut constitué en province.

Plusieurs se rappellent, et ce sont des faits qui appartiennent à l'histoire du pays, qu'en 1870, afin d'obtenir la paix, la tranquilité et l'ordre, et, de fait, pour entrer paisiblement en possession du pays, on dut conclure un arrangement qui nous donnait la possession, le contrôle de cette province. Pour en arriver là, le gouvernement d'alors entama avec certains délégués de la province du Manitoba des négociations qui aboutirent à l'Acte de 1870, qui constituait la province du Manitoba.

Cet acte stipulait qu'afin d'éteindre les titres des sauvages, 1,400,000 acres de terre seraient accordés aux familles des métis établis dans cette province. La compagnie de la baie d'Hudson avait accordé certains droits et reconnu certaines réclamations pour les terres le long de la Rivière-Rouge et de l'Assiniboine et, après des calculs minutieux, a pensé que ce million d'acres de terre suffisait amplement à compenser ce qu'on appelait l'extinction de leur titre.

Le lieutenant gouverneur Archibald fut chargé de faire un recensement et rapport fut fait qu'il y avait 10,000 familles métisses qui avaient droit à ces terres. Si on s'en était tenu à ce recensement il n'y eut pas eu de difficultés.

C'était un recensement aussi exact qu'il était possible d'en faire dans l'état d'agitation du pays, mais quand nous abandonnâmes le pouvoir on jugea nécessaire de détruire tout ce que nous avions fait. Il plut au gouvernement qui nous succéda de dire qu'il n'y avait pas 10,000 métis dans cette province et il ordonna un nouveau recensement.

M. l'Orateur, si on s'en était tenu à ce premier recensement, il n'y aurait pas eu de difficultés. Mais cela ne faisait pas l'affaire des honorables messieurs d'accepter ce recensement, de sorte que les réclamations des Métis furent achetées par des spéculateurs blancs et devinrent une malédiction au lieu d'un bienfait ; on me dit qu'on peut voir encore la preuve de ce fait dans les environs de Winnipeg où, au lieu de voir de jolies fermes, la terre est vacante et non défrichée, parce que c'est la terre achetée du Métis porteur d'un certificat, par les spéculateurs, pour de l'argent comptant.

Puis, M. l'Orateur, après avoir passé la législation nécessaire pour constituer la province de Manitoba, en 1870, le parlement réserve 1,400,000 acres de terres pour distribuer aux enfants des Métis résidant dans la province à cette date, savoir, le 15 juillet 1870. On se procura une liste de ceux qui avaient droit à cette répartition au moyen d'un recensement fait par le lieutenant gouverneur Archibald en décembre 1870. Ce recensement en portait le nombre à 10,000. On décida alors d'accorder à chaque Métis une concession gratuite de 140 acres de terres pour éteindre le titre des Sauvages.

On remarquera cependant que dans l'automne de 1873, il y eut un changement de gouvernement et ceux qui devinrent alors responsables de l'administration des affaires publiques, conformément à leur tactique habituelle de renverser les actes de leurs prédécesseurs et aussi afin de créer des emplois pour leurs partisans affamés, se hâtèrent d'en arriver à la conclusion que le recensement des métis n'était pas suffisant et qu'il fallait en faire un nouveau. Conséquemment, en mai 1875, près de deux ans après que la question fut réglée d'une façon satisfaisante, (écoutez ! écoutez !) une commission composée de M. Mathew Ryan et de M. MacLean fut envoyée dans les diverses paroisses.

Les commissaires soumirent leur premier rapport en mars 1876 et en l'examinant, on voit que les commissaires y déclarent qu'il est incomplet et que l'agent des terres fédérales à Winnipeg était autorisé à continuer ces recherches.

Par suite de l'état incomplet de la liste, le chiffre réel des Métis établis qui avaient droit à leur part de 1,400,000 acres était de beaucoup diminué, le nombre réel des réclamants, suivant MM. Ryan et MacLean étant de 5,088, bien qu'on l'eût porté auparavant à 10,000. (Ecoutez, écoutez.) En 1876, l'agent des terres fédérales en signala 226 autres. Vers le même temps, le ministre de l'Intérieur d'alors en vint à la conclusion que 500 autres Métis auraient probablement droit de participer à cette répartition et avec une singulière générosité de cœur, il décida de donner à chaque enfant métis qui avait droit à sa part de cette réserve un titre gratuit pour 240 acres au lieu de 140.

Ceci paraissait libéral de prime abord, mais comme question de fait, avant cette date, et désespérant de jamais obtenir leurs lettres patentes, la plupart des réclamants avaient vendu leurs droits à des spéculateurs amis du gouvernement et c'est envers ces derniers, et non envers les Métis, que le gouvernement se montrait aussi généreux. (Appl.)

Si l'on veut la preuve de ce fait, on peut la trouver dans la répartition des terres, et dans le fait que lorsque le gouvernement actuel remonta au pouvoir en 1878, il constata non seulement que les Métis de Saint-Boniface et d'ailleurs n'avaient pas reçu leurs lettres patentes, mais que la répartition n'avait pas été faite. Ainsi, M. l'Orateur, nous voyons que le gouvernement d'alors a diminué le chiffre des métis et qu'au lieu de 140 acres de terres aux Métis, il a livré 240 acres aux spéculateurs qui disaient avoir acheté des Métis.

Et que voit-on aujourd'hui ?

Que la différence des cinq mille et des dix mille Métis sont maintenant dans les prairies et réclament les terrains dont l'honorable Monsieur de l'autre côté les a dépouilles. (Ecoutez, écoutez) Mais, monsieur, pour parler un peu plus au long de la conduite du dernier gouvernement, qu'on me permette d'appeler l'attention de la Chambre, pour un instant, sur la conduite du ministre de l'Intérieur à l'égard de son propre subalterne, M. Ryan. Ryan était un des commissaires nommés pour s'enquérir des réclamations que les Métis de là pouvaient avoir dans le Manitoba.

M. Ryan télégraphia au département et lui écrivit pour lui demander la permission de s'enquérir des réclamations des habitants de là. Qu'a fait le ministre ? Vous ne ferez rien de tel a-t-il répondu.

M. Laird télégraphia en faveur de M. Ryan, demandant qu'on lui donnât l'autorisation de s'enquérir une année de plus que le temps que lui accordait l'ordre de juin 1876.

Cette prolongation de pouvoirs fut refusée et jamais on ne s'est enquis davantage au sujet de ces réclamations.

L'honorable M. MILLS — L'honorable monsieur sait que le délai fut prolongé.

Sir JOHN—Je trouve aussi ce document écrit par M. Cobb, agent des terres de la compagnie du Canada à Winnipeg, le 16 mars 1877 :

" J'ai l'honneur de soumettre à votre considération le document suivant du commissaire de police Ryan. La chose n'étant pas de celles que m'impose mon devoir, permettez moi de faire remarquer qu'il ne semble pas bien pour le gouvernement de forcer les Métis à prouver leurs réclamations."

Je dis, M. l'Orateur, que la lettre porte les mots suivants écrits en travers des lignes, et de l'écriture de l'honorable député de Bothwell, alors ministre de l'Intérieur :

" Il est inutile de chercher ceux qui ont des réclamations à faire valoir.

" S'ils ont souci de leurs intérêts, ils se présenteront eux-mêmes pour les établir." (Appl. à droite.)

Et voici comment tous les droits, toutes les réclamations de ces gens étaient méconnus quand nous arrivâmes au pouvoir. Il a été dit que ces gens n'avaient pas des droits plus étendus que les blancs, et je ne dis pas que la logique de l'honorable monsieur était en cela mauvaise, mais s'il en est ainsi je ne puis comprendre la raison de ce long réquisitoire que l'honorable monsieur a fait contre les successeurs d'un gouvernement dont il a fait partie. La question avait une très grande importance. La colonisation du Nord Ouest se bornait au Manitoba. Il n'y avait que bien peu de metis en dehors de cette province. Qu'ils eussent des droits ou non, il fallait rétablir la paix. Il fallait établir un gouvernement et organiser la nouvelle province du Manitoba, et voilà pourquoi on fit le grand octroi de 1,400,000 acres de terre à ceux qui avaient des droits le long de la rivière Assiniboine. La question était ouverte. Il fallait être regardé ou comme blanc ou comme sauvage. Nombre de gens se montrèrent en partie sauvages en se présentant pour obtenir des dons, des annuités, des secours ; d'autres vinrent se dire blancs et voulaient être considérés comme blancs et à ce titre ils avaient les mêmes droits que tout homme blanc qui s'était établi avant le 15 juillet 1870. Ces droits n'ont jamais été niés.

Jamais un seul Métis n'a été dépossédé de sa terre. (Appl.) Pas un seul Métis qui était établi là avant que nous fîmes l'acquisition, n'a jamais été dépossédé de son terrain. Aucun acte d'oppression n'a été signalé par l'honorable monsieur. Aucun homme n'est venu lui dire : " J'ai perdu ma maison, ma terre," ou qu'il ait été dérangé de quelque manière que ce soit.

Personne ne prétend qu'il y a eu suppression, on ne peut prétendre que jamais le gouvernement ait évincé personne, ni homme, ni femme, ni enfant dans le Nord-Ouest. (Appl. à droite).

Nous n'avons eu la possession qu'en 1870 ; nous ne pûmes qu'introduire d'abord en un degré peu considérable une forme de gouvernement.

Les choses allèrent bien pacifiquement de 1870 à 1873 lorsque nous remîmes la responsabilité du gouvernement aux honorables messieurs de l'autre côté. De 1873 à 1878, pas une seule démarche ne fut faite pour faire justice aux droits des Métis et des blancs. C'était une page blanche dans l'histoire du Canada. (Appl. à droite et cris à gauche). Quelles démarches les honorables messieurs de l'autre côte ont-ils faites pour régler la question des limites entre chaque terre et pour faire faire les arpentages le long de la rivière ? Voyez la carte, M. l'Orateur, et elle vous dira ce qu'ils ont fait dans ces cinq ans, elle dira aussi ce que nous avons fait depuis.

Ils ne firent aucune démarche, aucune. Assurément les pauvres gens qui vivent là auraient eu une triste vie si un gouvernement conservateur n'était venu au pouvoir pour renverser la politique grite qui ne visait qu'à les soulever. (Ecoutez, écoutez).

Durant cinq ans, M. l'Orateur, ils ne savaient guère le tort qu'ils souffraient. Ils vivaient dans leurs maisons ou dans les bois sans se plaindre. Ils ne savaient pas qu'ils fussent opprimés ou maltraités.

Il a fallu les déclarations des honorables messieurs de l'autre côté et de toute la presse radicale pour leur faire savoir (applaudissements à droite) qu'ils allaient perdre leurs propriétés, et je tiens responsable le parti grit de la Chambre et en dehors de la Chambre non seulement de la rébellion, mais aussi de toutes ses conséquences. (Applaudissements à droite et cris plus forts du côté de l'opposition).

Pourquoi le peuple aurait-il été plus malheureux de 1878 à 1884, qu'il ne l'a été de 1873 à 1878 ? Est-ce que les circonstances n'étaient pas les mêmes ? A-t-on essayé d'enlever aux colons leurs terres ? Non, monsieur, ceux-ci étaient en 1885 dans la même position qu'ils occupaient lors de la résignation de l'honorable premier actuel. Ils vivaient heureux, paisibles et contents jusqu'à ce que des agitateurs politiques les aient soulevés pour des fins les plus sordides.

Dans les grands tournois politiques, les partis sont sujets à s'oublier et à dévier de la ligne droite. (Rires du côté de l'opposition.) L'honorable député de Bothwell a bien voulu parler de droiture, mais je crois que sur ce point, du moins, je viens de lui montrer qu'il aurait mieux fait de se taire. (Ecoutez ! Ecoutez !) Ce tournoi n'est pas seulement dans le but d'emporter des avantages politiques, mais il a aussi pour but de mettre ces pauvres colons au pouvoir de ceux qui spéculent sur le domaine public.

Je suis convaincu qu'à l'heure qu'il est il n'y a pas une seule réclamation qui ne soit engagée. (Ecoutez ! Ecoutez !) Je suis convaincu aussi que les blancs sont entièrement responsables de la présente révolte : Peut-être l'honorable député de Huron (M. Cameron) pourrait nous en dire quelque chose et c'est sans doute ce dernier fait qui explique ses fréquentes interruptions. Il s'est déjà plaint du retard éprouvé dans l'émission des patentes, et j'espère bien qu'il nous fera un discours sur cet important sujet.

Mais il y a au département de l'intérieur une lettre du député de Huron demandant qu'aucun titre ne soit donné à un certain colon parce que celui-ci serait endetté au susdit député pour le montant de $3,000. (Ecoutez ! Ecoutez ! de la part des conservateurs.)

Voilà un échantillon de la conduite de l'honorable monsieur, et de ses pareils. C'est lui et ses semblables que nous devons tenir responsables des troubles du Nord-Ouest. Enfin ceux qui vont là dans le but de faire fortune à même les pauvres colons. Mais heureusement nous avons des lois pour protéger les colons contre les spéculateurs.

Il est probable que le député de Huron votera pour censurer le gouvernement, mais rappelons-nous bien que c'est lui qui demande de retenir le titre de l'un des colons avant que celui-ci ait payé sa réclamation. (Oh !) Le gouvernement qui nous a précédés a méconnu les droits des Métis et a refusé de remédier à leurs griefs, exposés par son propre agent M. Mathew Ryan. Jusqu'à 1879, il n'y avait pas de pouvoir légal pour disposer de la question d'une manière équitable et loyale. Mais à cette époque nous primes sur nous de nous occuper de la question et de la régler au meilleur de notre habileté.

Notre seul désir était de rendre justice au Nord-Ouest et au pays en général. Nous venions de reprendre le pouvoir qui avait été arraché des mains de nos prédécesseurs par la majorité du peuple indigné. Nous avions par conséquent tout à gagner en agissant avec droiture et nous avons fait tout en notre pouvoir pour y arriver. Nous nous mîmes en communication avec les principaux hommes du Nord-Ouest. Nous écrivîmes à Mgr Taché, dans le but mentionné par mon honorable adversaire.

Nous écrivîmes aussi à M. Laird, afin d'avoir l'opinion de ces hommes marquants et suivant eux nous ne devions pas accorder de *Scrip*. Ils étaient pareillement opposés à l'octroi de lettres patentes en faveur des Métis. Mes honorables adversaires ne me croient pas quand je dis que j'ai écrit à mon digne et respectable député d'alors lui demandant ce qu'il y avait de mieux à faire pour cette pauvre population du Nord-Ouest, et nous avons essayé de faire tout ce qui était compatible avec la prospérité générale du pays.

La réponse de Mgr Taché, je ne la lirai pas, parce que vous la connaissez. Personne ne doute que Sa Grandeur ne soit favorable aux Métis ; personne ne peut douter que Mgr l'archevêque Taché n'ait recommandé ce qui était de mieux pour les Métis ; a-t-il recommandé de leur accorder des octrois de terre ? A-t-il conseillé de donner les terres pour rien ? Non, monsieur, son opinion est toute différente.

" Je prends, dit-il, la liberté de proposer une mesure. J'estime qu'il y a 1200 familles métisses dans le Nord-Ouest. Que le gouvernement leur assigne des réserves dans les lieux qu'ils préféreront, chaque réserve devant comprendre 100 familles au moins et une surface de douze milles carrés ; c'est-à-dire l'étendue de quatre comtés—tous les hommes, femmes et enfants métis, résidant dans le Nord-Ouest le premier janvier 1879, devraient recevoir deux certificats non négociables pour quatre-vingts acres de terre à chacun, à être choisis par eux dans une des douze réserves départementales ; les dits terrains ne devant être ni vendus, ni hypothéqués, ni taxés avant qu'ils aient passé à au moins la troisième génération à partir de ceux qui les ont reçus ou leurs représentants ; car je suis fort porté à croire que ces terrains devraient être absolument inaliénables."

Maintenant, monsieur, tout métis qui n'a pas craint de se ranger parmi les Sauvages, a droit de se choisir 160 acres de terre et après les avoir cultivés trois ans, il en reçoit un titre.

Sa Grandeur Mgr Taché conseillait de n'accorder le titre qu'à la troisième génération ; mais nous proposons de le leur accorder après trois ans de culture. (Ecoutez, écoutez).

Quand nous considérons cette chose, pensez-vous qu'on ne devrait pas réfléchir avant de leur accorder ces terrains que Mgr Taché nous conseille de ne point leur accorder maintenant. Le Conseil au Nord-Ouest a aussi présenté une recommandation que l'honorable monsieur n'a point lue, à l'effet que la Couronne devrait retenir les titres durant dix ans. Mais nous avons eu plus de confiance dans les Métis que n'en ont eu et leur propre archevêque et leur Conseil. (Ecoutez, écoutez).

Nous leur donnons le terrain pour le cultiver et subvenir à leurs besoins et au bout de trois ans ils obtiennent leurs titres et deviennent des propriétaires indépendants. Cela, M. l'Orateur, dira à tout homme raisonnable ce que valent les paroles de l'honorable monsieur qui nous reproche des retards.

Les Métis ne souffraient pas, M. l'Orateur, ils vivaient dans leurs propres maisons ; ils n'avaient pas besoin de terrain et leur en donner davantage, c'était leur donner tout simplement rien du tout. Cent soixante ou 240 acres de terre de plus n'auraient été d'aucune utilité immédiate pour les Métis, mais ils auraient fait grand bien aux spéculateurs qui leur disaient qu'ils souffraient et s'en allaient à la ruine, et qui voulaient qu'ils obtiennent leurs certificats afin de les leur acheter pour une misérable bagatelle. Non, M. l'Orateur, toute l'affaire n'a été qu'une farce. Il n'y avait pas de griefs réels, rien dans tout ce qu'a fait le gouvernement qui blessât réellement leurs droits. Il est vrai que nous leur avons dernièrement donné des certificats ; mais pourquoi l'avons nous fait ? Pour rétablir l'ordre. Le gouvernement savait, je le savais, mon honorable ami, sir David Macpherson savait aussi, que nous ne faisions rien dans l'intérêt des Métis en leur donnant des certificats.

Nous avions consulté à ce sujet des hommes d'expérience, et tous, sans une seule exception, s'opposaient à ce qu'on donnât tout de suite des certificats illimités et des patentes immédiates aux Métis. Mais l'honorable monsieur a modifié ses idées lorsque Riel a été conduit dans la contrée.

Qui l'a amené dans la contrée ? Ce ne sont pas les Sauvages, ce ne sont pas les Métis. Les Métis n'ont pas fourni l'argent ; l'argent fut envoyé par les spéculateurs blancs de Prince-Albert. Ils en donnèrent à Gabriel Dumont, à Lépine et à leurs amis, et les envoyèrent chercher Riel pour que celui-ci fut l'agent, l'instrument qu'ils emploieraient à servir leur objet. C'est aux blancs, aux hommes de notre race, et non aux Métis, non aux Sauvages qu'il faut attribuer la guerre, les dommages, et ce qui eût été un discrédit, n'eût été la bravoure de nos intrépides volontaires. (Applaudissements).

Maintenant, M. l'Orateur, je puis prouver qu'il y a eu une noire conspiration.

Je suis en état d'établir que le cri des réclamations des Métis n'était qu'un prétexte. Je suis en état de démontrer que les blancs sont entrés dans le complot, et je dirai de plus : Je ne veux en rien accuser l'honorable député de Durham-Ouest, je ne veux pas insinuer qu'il a été partie à ce complot, mais je lui dirai ceci, et je puis le prouver, que l'on s'est, sans scrupule, servi de son nom et que l'on s'est servi sans scrupule du nom de son parti. Ils se sont servis de son nom, non seulement auprès des Métis, non seulement sur toute la frontière, mais ils s'en sont servis même à Washington. Son nom a été cité à Washington. Je ne crois pas que l'honorable monsieur soit coupable de quoi que ce soit, mais la chose ne sert qu'à démontrer ce que ces hommes sont capables de faire. L'honorable monsieur, laissez-moi le dire de suite, dans son anxiété d'obtenir des renseignements contre le gouvernement, n'est pas très particulier quant aux personnes de qui il les peut obtenir, ni quant à la manière dont il les obtient. Je puis prouver, s'il est besoin, et ce, au moyen de sa propre signature, qu'il est allé très loin.

M. BLAKE.—Prouvez-le si vous le pouvez.

Sir JOHN MACDONALD—Je le ferai avec grand plaisir. J'aimerais savoir d'abord si l'honorable monsieur connait M. J. E. Brown.

M. BLAKE—Bien, oui.

Sir JOHN MACDONALD—J. E. Brown faisait autrefois partie de la police à cheval. J. E. Brown sortit de la police à cheval. J. E. Brown vécut dans le Nord Ouest et s'employa à l'occupation utile mais peut être peu glorieuse de détective. J. E. Brown dans son ardent désir, non seulement de corriger les mœurs du Nord-Ouest, mais aussi d'amasser quelques écus, écrivit à l'honorable député de Durham-Ouest. (Ecoutez, écoutez) Il lui disait dans cette lettre qu'il pouvait lui donner un bon nombre de renseignements, et il lui demandait en même temps s'il pouvait lui procurer une passe. L'honorable monsieur lui répondit qu'il ne pouvait pas lui procurer une passe, mais qu'il le verrait probablement à Toronto, sinon il chargerait l'un de ses amis confidentiels de le voir. Eh bien, le Brown en question doit avoir écrit qu'il faisait application pour obtenir une place du gouvernement fédéral, qu'il serait bon en conséquence que ses communications fussent tenues secrètes, et qu'après avoir obtenu la place qu'il recherchait, il donnerait tous les renseignements en sa possession.

Et puis, l'honorable Monsieur répondit par lettre qu'il tiendrait ses communications secrètes jusqu'à ce qu'il eût obtenu sa place. En d'autres termes, l'individu devait venir auprès du gouvernement pour obtenir de l'emploi du gouvernement, et puis après avoir agi comme espion pour le compte du chef de l'opposition. Comme l'on voit, ce n'était pas malin. Comme le chef de l'opposition était enclin à dire que je ne pouvais pas prouver mon avancé, je lirai sa lettre à la chambre :

Ottawa, 7 mai 1885.

" Monsieur,—J'ai votre lettre du 6, et je serais de fait très heureux d'apprendre de vous tout fait quelconque relatif à l'administration des affaires des Territoires du Nord-Ouest. Je me rendrais volontiers à votre désir au sujet d'une passe pour Ottawa, si la chose était en mon pouvoir, mais je n'ai pas les moyens de me procurer des passes de chemin de fer.

Il est possible, bien que la chose soit loin d'être certaine, que je sois à Toronto pendant quelques heures dans une couple de jours, et, si la chose arrive, j'essaierai d'arranger une entrevue avec vous, ou si encore je ne puis y réussir, je pourrai ménager une entrevue avec l'un de mes amis confidentiels qui prendra note, pour mon oreille seule, de tout ce que vous jugerez à propos de lui communiquer, si cela vous est agréable.

Votre, etc.,

EDWARD BLAKE.

J. E. BROWN, Ecr.

(Cris de " honte ! honte !"

C'est là, M. l'Orateur, le prélude du jeu. Voici une autre lettre :

Ottawa, 12 mai 1885.

Cher Monsieur,

J'ai votre lettre et je demanderai à un ami de vous rencontrer. Je prendrai soin, comme vous le désirez, que l'on ne fasse usage de votre nom à votre préjudice. Je ne le révélerai point jusqu'à ce que vous ayez eu toutes les occasions possibles d'obtenir une nomination pour les arpentages de cette année, si vous êtes assez heureux de l'obtenir ; mais il n'y aura que peu d'arpentages de fait cette année. Je me ferais un plaisir de vous aider à obtenir de l'emploi si la chose était en mon pouvoir, mais je n'ai aucun moyen de vous aider sous ce rapport.

Avec mes remerciements pour vos bons souhaits,

Je suis sincèrement,

EDWARD BLAKE.

J. E. BROWN, Ecr.

Dans son impatience de faire voir que ce gouvernement est mauvais, il dit à l'individu de continuer à faire l'arpentage en lui promettant de ne pas dévoiler son nom. (Ecoutez, écoutez.) Ceci prouve seulement quel souci l'honorable monsieur a des intérêts du pays (rires.) Ce n'est pas, cependant, sa manière habituelle de se renseigner sur les affaires publiques. (Ecoutez, écoutez.) Mais, comme je le disais, nous en étions arrivés à la conclusion qu'il n'était pas de l'intérêt des Métis eux mêmes de leur donner ces certificats (scripts) qui passaient aux mains des spéculateurs.

Mais, poussés par les hommes qui n'attendaient que le moment de les dépouiller, ils continuèrent à s'agiter. De sorte qu'au dernier moment, avec la plus grande répugnance, je cédai et leur laissai avoir les terres.

Je me dis : " Qu'ils les boivent ou les gaspillent, nous aurons la paix." Mon estimable et habile successeur, sir David McPherson, se guida sur le même principe et on en vint à la même décision en janvier.

Nous savions alors que ce mécontentement se fomentait, poussé par un bon nombre de ces hommes qui vont aujourd'hui déposer contre les Métis, de ces grits qui, après les avoir encouragés, sont prêts à se tourner contre eux. Nous savions qu'il n'y avait qu'un moyen de les satisfaire et nous convînmes de leur donner des terres.

Voilà, M. l'Orateur, ce que nous avons fait. Je dis que nous avons agi comme nous devions agir, quand nous sommes remontés au pouvoir et que nous constatâmes que nos prédécesseurs n'avaient rien fait pour régler la question ; nous nous adressâmes aux personnes éminentes de ce pays que nous savions être les amis des Métis et elles furent d'accord sur un point, savoir, que nous ne devions pas émettre ces certificats qui étaient transférés aux spéculateurs.

Puis, les Métis qui avaient déjà reçu leur part des terres de Manitoba prétendirent qu'ils n'avaient jamais résidé à Manitoba. Mais les neuf dixièmes d'entre eux avaient déjà obtenu des certificats de Manitoba et ils cherchaient à s'en procurer d'autres d'une façon frauduleuse. On sait aujourd'hui que 14 sur les 17 signataires de la pétition avaient déjà eu leur part de terres à Manitoba. Isidore Dumas a eu les siennes à Manitoba et a demandé 240 autres acres. Gabriel Dumont a non-seulement eu ses terres et sa préemption, il a la meilleure maison de Batoche.

Je pourrais prouver, si j'en avais le temps, et peut-être le ferai-je dans une autre circonstance, vu que l'honorable chef de l'opposition a dit que nous l'entendrions encore parler sur cette question, que bon nombre de ces Métis ont déjà eu leurs terres à Manitoba. Je veux vous prouver que Riel est revenu dans ce pays pour se faire payer encore une fois. Il raconta que l'honorable député de York-Est (M. Mackenzie) alors qu'il était premier ministre lui avait offert $20,000 et que je lui en avais offert $30,000. L'une des promesses qu'il prétendait qu'on lui avait faites était celle d'un siège au Sénat ou dans le cabinet. (Rires.)

Il exploita ces hommes dans le but le plus sordide et plusieurs colons blancs de Prince-Albert l'encouragèrent, souscrivirent de l'argent pour le faire revenir, tout cela afin de faire un peu de bruit et d'attirer l'attention sur Prince-Albert.

Ils prétendaient vouloir faire régler les réclamations des Métis, mais leur but réel était de mettre de l'argent dans leurs poches. (Ecoutez ! Ecoutez !)

Je ne retiendrai pas la Chambre plus longtemps ce soir, mais il faut que cette question soit débattue dans tous ses détails. J'ai dit que je relèverais les déclarations faites par le chef de l'opposition sur la question des terres, mais il a confondu toutes les questions. Il préparait son attaque alors que la Chambre était occupée à résoudre le problème de la franchise. Il a creusé et creusé profondément. Qu'il traite la question article par article, phrase par phrase, accusation par accusation, et je me fais fort de convaincre cette Chambre que les accusations sont fausses, que le gouvernement est appuyé par l'opinion de cette Chambre et du pays (applaudissements sur les bancs ministériels) parce qu'il a agi au meilleur de son jugement. Je crois et je sais que nous nous sommes trompés de temps à autre et nous sommes au-dessus d'un mesquin amour-propre qui nous empêcherait de reconnaître que nous avons pu nous tromper. Mais je crois que nous pouvons compter sur les sympathies parmi les blancs du Nord-Ouest et parmi les Peaux Rouges également.

Je puis prouver par n'importe quel Peau Rouge qui ont pris les armes, ainsi que par leurs prêtres, qu'ils n'avaient aucun tort à redresser. On avait excité leur instinct naturel à la guerre. Nous avions fait beaucoup pour eux, car nous ne pouvions pas les voir mourir de faim. Nous avons fait beaucoup pour leur enseigner l'agriculture, et nous avons mieux réussi que n'ont réussi les Etats-Unis en vingt-cinq ans. Ce soulèvement des Sauvages, est dû au fait que les blancs et les Métis ont excité les instincts sauvages de ces enfants des bois et leur ont fait croire qu'ils auraient part au pillage et à la gloire. En ce faisant, ils oubliaient la main qui avait essayé de les retirer de leur état actuel de barbarie, qui leur avait donné des réserves et les moyens de les cultiver. Je dis que nous ne sommes pas responsables de cette guerre. Nous ne pouvons pas changer un barbare ou un Sauvage en homme civilisé.

Voyez les Etats-Unis, maintenant, voyez les millions qu'ils ont dépensés dans leurs guerres indiennes ; voyez la guerre qu'ils soutiennent actuellement sur leur frontière du sud-ouest, où il y a infiniment plus de pertes de vies que dans notre Ouest. Ils ont perdu plus d'hommes dans cette guerre, mais les Américains ne prennent pas la part des rebelles. (Acclamations) Ils ne prennent jamais la part du traitre : cette tâche est réservée au chef de l'opposition. (Nouvelles acclamations) Songez à la différence qui existe entre le Canada et les Etats Nnis. Nous avons acquis ce pays en 1870 ; pas une seule vie n'a été sacrifiée ; pas un coup de feu n'a été échangé ; pas une seule piastre n'a été dépensée en poudre durant toute cette période. Je n'ai pas hésité à répéter tous les jours à la chambre que nous ne pouvions pas compter sur une paix continuelle dans un pays comme celui là, car le Sauvage sera toujours sauvage.

Je suis même surpris qu'il se soit écoulé un aussi long espace de temps sans que nous ayons à déplorer un seul meurtre ou un seul acte d'hostilité dans un aussi vaste territoire. La guerre a sévi sur toute la frontière américaine ; des millions ont été dépensés et plusieurs fois les armées américaines ont subi des défaites.

Je connaissais personnellement le général Custer. Je le considère un héros, mais il est tombé et pas un seul homme de sa troupe n'a survécu pour raconter la bataille où il a perdu la vie. Par suite d'un concours malheureux de circonstances, nous avons eu, nous aussi, une guerre commencée inconsidérément et malicieusement, mais nous l'avons terminée vaillamment et promptement.

Cette insurrection nous a convaincus, comme elle a dû convaincre la métropole, que pour toute fin pratique nos milices valent mieux que les leurs ; que nos volontaires sont aussi braves que n'importe quel corps d'armée qui soit jamais allé au feu ; que nos volontaires, bien que leur entrainement n'ait pas été complet, entendent parfaitement la discipline, et feront tout pour se montrer bons soldats.

Leur conduite n'a pas peu contribué à augmenter le crédit du Canada parmi les hommes bien pensants, même à la Bourse.

Le crédit du Canada y a gagné, parce que les Canadiens ont su prouver qu'ils pouvaient le protéger et le sauver. (Applaudissements prolongés).

Service funèbre

Vendredi, le 10 Juillet, dans l'église de Laprairie, sera chanté, à 8½ heures a. m., un service pour MONSEIGNEUR BOURGET.

La bateau *Laprairie* partira de Montreal à 6 heures a. m., et de Laprairie à 10½ heures a. m.

243-j

ARGENTEUR DE MOULURES—On demande un argenteur de moulures. S'adresser chez M. A. Bélanger, No 177 rue Saint-Jean, Québec. 249-a

ON A BESOIN immédiatement d'un commis connaissant l'anglais et le français, ayant de l'expérience dans le commerce général de la campagne. S'adresser à F. X. Elie Gauthier, L'Orignal. 245-s

ON DEMANDE immédiatement une bonne servante, munie de bonnes recommandations. S'adresser à Thos. F. G. Foisy, No 44 rue Courville. 235

ON DEMANDE SIX INSTITUTRICES diplomées pour écoles élémentaires. S'adresser au Dr Proulx, président, à Saint-Sauveur, comté de Terrebonne, P. Q. 235-tm

ON DEMANDE
DES
FILLES ET DES GARÇONS
POUR FAIRE UN TRAVAIL LEGER
CHEZ
S. DAVIS & FILS
RUE COTÉ
233-m

Magnifique Magasin et Logement
A LOUER
S'adresser au No 2073 rue Notre-Dame. 217

PELERINAGE
A
L'Immaculée Conception des Trois-Rivière,
AVEC L'APP... MONSEIGNEUR ...
JEUDI, 16 ... PROCHAIN
Au profit ... la Providence ... Laprairie.
—Par le bateau "CANADA"—
Départ de Laprairie, le 16 à 1.30 hre p. m. De Montréal à 3 hres précises.
Le bateau arrêtera à Lanoraie, à Verchère à Sorel en descendant et en remontant.
Prix du passage (Aller et retour) - - - - $1.1
Chambres de 1ere Classe $2.00
" de 2de Classe 1.50
" de 3me Classe 1.00
Repas, sur le bateau 0.25
Thé et rafraîchissements à vendre à bord.
Départ des Trois-Rivières, le 17, à 3 heures de l'après-midi. Arrêt durant une heure à Sorel en revenant.
On pourra se procurer des billets de passage en s'adressant au presbytère de Laprairie, chez les Sœurs de la Providence du même lieu, ainsi qu'à la Maison Mère, de Montréal, rue Ste Catherine.
Les personnes qui désirent faire ce beau pèlerinage, sont priés de prendre leurs billets le plus tot possible, vu que le nombre des passagers est limité 1, 4, 8, 11 et 15 juil.

PAROISSE SAINT-JOSEPH
Pèlerinage à la Bonne Ste-Anne de Beaupré
(QUEBEC)
Par le Bateau "CANADA"
SAMEDI, 18 JUILLET 1885
Départ à 4 heures précises P. M.
Prix du billet, aller et retour - - $2.10
BILLETS LIMITÉS
248-jd J. U. LECLERC, Curé.

COURSES AU TROT
AU
PARC LÉPINE
Les 14, 15 et 16 Juillet 1885.
PREMIER JOUR—MARDI, 14 JUILLET
No 1, Classe de 2-35—Bourse de $150 : 1er $90 ; 2 $40 ; 3e $20.
No 2, Classe de 3 minutes—Bourse de $100 : 1e $60 ; 2e $30 ; 3e $10.
DEUXIEME JOUR—MERCREDI, 15 JUILLET
No 3, Ouverte à tous les chevaux de bouchers—Bourse de $100 : 1er $50 ; 2e 25 ; 3e 15 ; 4e $10.
No 4, Classe de 2-45—Bourse de $125 : 1er $70 ; 2e $40 ; $15.
TROISIEME JOUR—JEUDI, 16 JUILLET
No 5, Ouverte à tous chevaux qui n'ont jamais gagné de premier prix — Bourse de $100 : 1er $60 ; 2e $30 ; 3e $10.
No 6, Ouverte à tous chevaux—Bourse de $200 : 1er $110 ; 2e $60 ; 3e $30.
Les entrées devront toutes être faites avant le samedi, 11 Juillet.
J. B. LÉPINE, Propriétaire.
244-j

RUPTURE

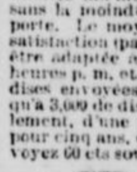

TROUSSES SPIRALES perfectionnées de CHS CLUTHE, brevetées aux Etats-Unis et en Canada en 1874-79 et 1882. D'après les prescriptions les enfants peu en être guéris en deux mois et les adultes (au moins 80 par cent) en quatre mois sans la moindre incommodité pour celui qui en porte. Le moyen le plus sûr d'obtenir entière satisfaction (par la malle). Chaque trousse doit être adaptée à chaque cas ; ordre reçu les trois heures p. m. et expédié le même jour. Marchandises envoyées franc de port, par la malle, jusqu'à 3,000 de distance. Coussinet d'une once seulement, d'une ventilation parfaite et garantis pour cinq ans, et ayant eu les prix partout. Envoyez 60 cts sous pli ou en timbres. Adressez
CHAS. CLUTHE
FABRICANT D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
118 Rue King Ouest, Toronto.
ET BUFFALO N. Y.

EXPOSITION de PARIS 1878
HORS CONCOURS
Guérison de l'ASTHME
Par la POUDRE du
Dr Cléry
Dépositaires à Montréal : LAVIOLETTE & NELSON.

Hotel des Saints-Pères
65, RUE DES SAINTS-PÈRES, PARIS
Maison recommandable par le choix exclusif de sa clientèle. A proximité du Louvre.
Déjeuners et dîners. Prix fixe. 105-m

RESTAURANT FASHIONABLE
Le restaurant DUPERROUZEL, Nos 1629 rue Notre-Dame, va réaliser une nouvelle amélioration.
Le 1er avril, une salle à manger sera ouverte au rez-de-chaussée pour la facilité des hommes d'affaires. Les prix sont des plus modérés.
Soupe aux huitres, 25 cts ; Beefsteak, 25 cts, etc.
Restaurant à la carte au premier étage.

ST. LAWRENCE HALL
Cet établissement est maintenant ouvert et sous la direction de son ancien propriétaire, si avantageusement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Il n'épargne aucune dépense pour remettre tout à neuf, et a introduit de plus, dans son hôtel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à rehausser davantage la popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe. Toutes les pièces sont chauffées à la vapeur.
H. HOGAN, Propriétaire
S. MONTGOMERY, Gérant.

GIBB & CIE
Ayant reçu un assortiment complet
d'Etoffes de Printemps et d'Ete
ainsi que les dernières nouveautés d'articles convenant à un chemisier, invitent le public à venir examiner leur nouvelle importation.

TELEGRAPHIE

Service spécial de la MINERVE

Insurrection du Nord-Ouest

MOUVEMENTS DES TROUPES

WINNIPEG 8—On mande de l'ouest que les Queen's Own sont arrivés à Prince Albert au commencement de la semaine. La Batterie B est partie par terre pour Prince Albert.

La troupe de cavalerie de Winnipeg est arrivée des Montagnes du Tondre.

Les troupes parties de Battleford se rendront aux Grands Rapides pour prendre les vapeurs qui vont a Winnipeg et arriveront probablement à Selkirk, dimanche. Le 65eme, Les Queen's Own, les Grenadiers Royaux et le bataillon Midland prendront le train pour Port Arthur et se rendront directement à Toronto et Montréal.

GROS OURS FAIT PRISONNIER PAR UN CANADIEN-FRANÇAIS

WINNIPEG, 8—Le Gros Ours a été fait prisonnier par un petit détachement de la police a cheval, sous le commandement du surintendant Gagnon, à la rivière du Sud, entre Battleford et Carlton. Il se sauvait de l'autre côté de la frontière américaine, après s'être separé de ses guerriers. L'Homme Misérable et un grand nombre d'autres mauvais Sauvages, qui ont pris part au massacre du lac aux Grenouilles, se sont rendus au colonel Otter, qui est de retour du Nord. Des détachements de la police font la chasse au reste de la bande, et leur capture n'est plus qu'une question de temps, vu qu'ils sont à demi-morts de faim et complètement démoralisés. Sept cabanes de la bande du Petit Peuplier sont arrivés, après avoir rencontre un agent sauvage qui leur conseilla de se rendre. Les prisonniers ont été logés en prison, et les femmes sont campées. On attend un plus grand nombre de Sauvages.

LE SERGENT VALIQUETTE

WINNIPEG, 8—Ce soldat du 65e a succombé aux fièvres typhoides à bord du bateau *Northwest*, ou soit dit en passant, d'après la rumeur, cette terrible maladie est à l'état épidémique. C'est à cette maladie qu'aurait aussi succombé le colonel Williams, mort quelques instants avant le sergent Valiquette.

La famille du defunt se compose de son père, agé de 56 ans, de la mère 50 ans, ainsi que de plusieurs frères et de plusieurs sœurs. M. l'abbé Gravel, de Saint-Benoit, est l'un des oncles du défunt.

Ce dernier se nommait Joseph Primo Valiquette; il était âgé de 22 ans et était menuisier de son métier. Il s'enrôla dans le 65e bataillon, il y a quatre ans.

Il était le seul appui de son père qu'une terrible maladie empêche de travailler depuis quinze ans, et on se plaisait à le citer comme un fils modèle.

LE COLONEL WILLIAMS

OTTAWA, 8—Ce qui suit est une copie de la dernière ecrite par le ci-devant colonel Arthur Williams, M. P., a l'honorable M. Caron:

Fort Pitt, 6 juin 1885.

Mon cher Caron,

J'avais l'intention de vous écrire une longue lettre, demain, vu que ce dimanche nous promettait le repos, mais la fortune de la guerre en a ordonné autrement, et à une heure avancée de la soirée j'ai reçu ordre de me mettre en marche pour rejoindre la colonne du général Strange, qui se trouve, je crois, à soixante milles d'ici. J'ai sous mon commandement a peu pres 60 éclaireurs, ou hommes de cavalerie, une partie du 65e et le bataillon Midland. Gros Ours sera bientôt cerné.

Bien que plusieurs de ses prisonniers aient réussi à s'échapper, il y en a encore une vingtaine avec lui. Il est difficile de manœuvrer dans ce pays hostile, mais j'espère le faire prisonnier, mardi matin, le plus tard.

Je vous transmets une carte de Batoche qui est assez exacte. Les lignes en bleu font voir la position du Midland et où nous avons arrêté durant au moins quinze minutes, attendant l'arrivée des autres troupes. Nous avons avancé en suivant la déclivité de la rivière, mais je me dirigeai du côté du ravin et je jetais un coup d'œil de temps à autre sur la prairie afin de voir la position des autres regiments.

C'était un spectacle magnifique que la solidité des troupes et de voir comme elles obéirent au commandement de s'élancer dans la plaine à une distance de cinq cents verges. Je suis fier de pouvoir dire que le premier, je me mis à la tête du Midland, et bien que la charge ait été faite au milieu d'une grêle de balles, elle fut exécutée d'une manière régulière et d'epaule à épaule.

J'avais l'intention de vous transmettre quelques notes de mon carnet, mais je suis obligé de remettre cela a plus tard. J'inclus une copie d'un rapport du capitaine Ruttan, du 90eme, qui aura quelqu'intérêt pour vous. Je dois vous remercier pour votre télégramme bienveillant et pour l'intérêt que vous prenez à mes succès. Il est maintenant passé minuit, et, demain au matin, il faut que je sois debout de bonne heure. Mes matériaux pour vous écrire sont dans un si triste état que je crains fort que mon écriture soit illisible. J'ai l'espoir qu'après la capture de Gros Ours, il nous sera permis de retourner dans nos foyers.

Avec toute considération, a la hâte.

(Signé)

ARTHUR T. H. WILLIAMS.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 8 juillet.

La séance est ouverte à 2 heures.

MM. GIROUARD et DAWSON, les honorables MM. MacLelan et Bowell se lèvent tour à tour sur des questions de privilèges, nées du débat auquel a donné lieu la dernière motion de non-confiance presentée par M. Blake.

M. BLAKE demande si c'est l'intention du gouvernement de déposer les documents qui se rapportent aux dernières difficultes douanières avec Terreneuve.

L'honorable M. BOWELL dit que la plus grande partie de la correspondance consiste de télégrammes.

M. CAMERON (de Huron) reprend le débat sur la motion de non-confiance proposée par M. Blake au sujet de l'insurrection du Nord-Ouest. Il accuse le gouvernement d'avoir méconnu systématiquement les droits des Métis et des Sauvages.

M. MACKINTOSH fait observer que l'opposition assigne différentes causes à l'insurrection.

En premier lieu, elle a prétendu que si Riel avait été puni en 1870, l'insurrection de 1885 n'aurait pas eu lieu. Mais ce sont les libéraux qui ont amnistié Riel.

On a pretendu d'autre part que c'était aux sociétés de colonisation qu'il fallait imputer la responsabilité des troubles. Or l'une de ces sociétés avait pour président M. H. S. Howland l'un des gros bonnets du parti libéral et pour procureurs MM. Blake, Kerr, Lash et Cassills, des libéraux encore.

Un membre de l'opposition a prétendu de son côté que, c'est à l'exploitation des concessions forestières qu'il faut attribuer la cause des troubles. Mais c'est le gouvernement Mackenzie qui, sur la recommendation de M. Mills, a inauguré ce mode de concessions forestières.

A six heures la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

M. MACINTOSH reprend son discours et continue de prouver que si l'insurrection du Nord-Ouest a été fomentée par un parti politique la responsabilité en retombe sur le parti libéral.

M. MILLS soutient que les Métis avaient de nombreux griefs.

M. ROYAL retrace l'histoire des Métis depuis cinquante ans, et reproche au *Globe* d'avoir contribué pour beaucoup à créer parmi eux des préjugés contre les colons venus depuis dans le pays.

(Au moment où nous mettons sous presse, le debat se continue.)

DEPECHES DE NUIT

CANADA

Retour du gouverneur-général

OTTAWA, 8—Son Excellence le gouverneur-général est arrivé de Restigouche aujourd'hui. Son Excellence retournera au au Nouveau-Brunswick après la prorogation du parlement.

Le pillage de Batoche

—M. Henry Walters, autrefois de Brockville, mais établi depuis longtemps à Prince-Albert, est arrivé en cette ville hier soir.

La maison Walters et Baker avait un magasin à Batoche, qui a été pillé par les Métis.

M. Walters dit que Gabriel Dumont était le chef de l'insurrection. Lorsque les insurgés décidèrent de piller le magasins, ils dirent au propriétaire, pour le consoler de sa perte, que s'ils étaient victorieux ils le rembourseraient, sinon qu'il serait indemnisé par le gouvernement.

M. Walters fut ensuite fait prisonnier. Il est d'opinion que Riel n'est pas fou.

Il est parti ce soir pour Regina, où il comparaitra comme témoin de la Couronne dans le procès de Riel.

Mort subite

—Louis Gagné qui, dit-on, tenait un magasin au marché Bonsecours, à Montreal, est mort subitement cette après-midi.

Nos céréales à Anvers

TORONTO, 8—Une dépêche par le câble adressée au *Globe* dit: Il a été officiellement annoncé aujourd'hui par la commission de l'exposition d'Anvers que le jury d'inscription des céréales avait fait les plus grands éloges de la beauté et de la qualité des céréales exposées par le Canada. Elles sont supérieures à celles de tous les autres pays.

Le procès de Riel.

QUÉBEC, 8—Une réunion, convoquée dans le but de recueillir des souscriptions pour payer les frais du procès de Riel, a eu lieu ce soir à la Place Jacques-Cartier.

M. L. P. Pelletier, secrétaire du comité d'organisation, M. Owen Murphy, ex-maire de Quebec, et d'autres orateurs porterent la parole.

Il fut décidé de recueillir des souscriptions pour la défense des prisonniers métis. Le plus grand enthousiasme n'a cessé de regner pendant l'assemblée, a laquelle assistaient environ 5,000 personnes.

Une somme considérable a deja été souscrite.

Départ de M. Lemieux pour Régina

—M. Lemieux, l'un des avocats de Riel, est parti ce soir pour Régina.

Une députation

OTTAWA, 8—Une députation des membres de la Nouvelle-Ecosse s'est rendue auprès du ministre de la marine et des pêcheries, cette après-midi, et a demandé que les huiles de poisson importées soient soumises à un droit et que leurs huiles soient regulièrement classifiées pour l'entrée, afin que les huiles dont on pourrait se servir comme médicament soient taxées d'un droit plus eleve, dans le but d'encourager le rafinage des huiles médicinales au Canada.

On a démontré que les huiles medecinales de la Norvege se vendent de $2.75 à $3.00 le gallon, au Canada, tandis que des huiles de même qualité, se vendent par les pêcheurs canadiens 40c le gallon, et le prix du rafinage est tres minime. On a promis de prendre leur demande en considération.

Arrestation du voleur.

QUÉBEC, 8—On a enfin arrêté le hardi coquin qui est l'auteur des vols commis depuis quelque temps à Québec. Les limiers Fleury et Walsh l'ont trouvé à l'hôtel Roubotton et quoiqu'il se démenât comme un possédé, ils l'ont conduit au poste No. 7 où ils l'ont fouillé. Ils ont trouvé sur lui la montre, la chaine et un médaillon en or appartenant à M. Patton, trois objets semblables et de même métal, volés chez le révd. M. Allnott, la montre d'argent de M. Octave Larue, et $21 en billets de banque, plus quelque menue monnaie. Il ne portait aucune arme. Il avait aux pieds les chaussures du révd. Allnott. Il a alors été transféré au poste central, rue Sainte-Ursule, et mis au cachot, où il a cuvé son vin jusqu'à hier matin.

Il a avoué, après beaucoup de réticences, qu'il était le seul auteur des quatre vols. Il prétend qu'on lui a enleve son argent dans la maison de prostitution où il est allé. Il a dit se nommer Jean Cadeau, puis enfin Adélard Robert, mais il appert que c'est un nommé Chaput de Montréal, un évadé du pénitencier.

Ce hardi voleur est un garçon de 5 pieds 4 pouses de taille, bien musclé, a figure imberbe et aux yeux fuyants. Sa mise est loin d'être recherchée.

Comme il cherchait hier après-midi quelque moyen de sortir de son cachot, on l'a transféré à la prison.

On peut dire que l'arrestation de ce dangereux personnage est dû au chef de police de Lévis qui le premier l'a découvert, l'a fait suivre et en a informé les limiers de Québec.

—On signale à Québec la présence du fameux Theriault, qui a été pendant un temps la terreur de cette ville par ses actes de filouterie.

Noyé.

QUÉBEC, 8—Jean-Bte. Taschereau, de Somerset, employé sur la barge *Superior*, au quai St-Augustin, s'est noyé, hier, en se baignant.

Accident.

TORONTO, 8—Ce matin une jeune fille, nommée Maggie Sullivan, a été écrasée par un char sur le chemin de traverse du chemin de fer. Elle a eu le pied gauche complètement coupé.

Nouvelles de Québec.

QUÉBEC 8—Les chevaliers du travail ont réussi à former une branche ici. Leur but est de diminuer les heures du travail de faire passer un acte du parlement defendant d'employer dans les fabriques des garçons et des filles au dessous de 14 ans.

Les fièvres scarlatines font des ravages parmi les enfants a la citadelle: huit ou neuf familles en sont maintenant atteintes; on a donné ordre hier soir, de transporter toutes les femmes et les enfants au camp de la Pointe Levis.

—Le montant perçu à la douane, hier, a été de $37,958. C'est le plus fort montant collecté dans une seule journée, cette année.

ETATS-UNIS

Tempêtes

CHICAGO, 8—De violentes tempêtes ont causé de grands dégats dans différentes parties du Wisconsin. Les communications télégraphiques sont interrompues et il est impossible d'avoir des détails.

Les troubles de Chicago.

CHICAGO, 8—Les chars de la compagnie des tramways de Chicago ont recommencé à circuler sur toute la ligne.

La récolte.

GOLVESTON, TEX., 8—Des rapports de 70 comtés du Texas annoncent que jamais les récoltes n'ont eu une meilleure apparence que cette année.

Décharge électrique.

MOUNT WASHINGTON, 8—La foudre est tombée à midi, hier, dans la station des signaux de cette ville, endommageant les instruments et touchant un employé, nommé James Pamden, dont les deux jambes sont devenues instantanément paralysées. Le malheureux a été porté au bas de la montagne et ses pieds ont été placés sur le sol, dans la pensée que l'électricité qui venait de s'introduire dans son système serait peut-être attirée au dehors comme il arrive pour un fil télégraphique mis en contact avec la terre. La prévision s'est réalisée. Le corps de Pamden a été dégagé soudain de l'électricité dont il était saturé, et la paralysie a disparu aussi vite qu'elle était venue. L'orage de Mount Washington a été de courte durée et a laissé le sol couvert d'une couche de grêlons de plus d'un pouce de haut. On aurait dit qu'un immense tapis de neige s'étendait sur les montagnes.

EUROPE

BRUXELLES, 8—Dernièrement, la police a été informée que les anarchistes avaient ourdi un complot dans le but d'assassiner plusieurs membres du cabinet qui ont deployé beaucoup d'énergie pour supprimer les organisations anarchistes en Belgique.

Quinze anarchistes ont été arrêtés aujourd'hui.

Nouvelles de Madagascar

PARIS, 8—L'amiral Miot demande des renforts immédiatement.

Le ministre de la marine a demandé un credit pour envoyer 4,000 hommes de troupes à Madagascar.

Les troupes françaises à Hué

PARIS, 8—Le général de Courcy télégraphie de Hué qu'un détachement de troupes fait la patrouille dans les environs de cette place, a la recherche du premier ministre de l'Annam qui a été l'instigateur de la dernière attaque contre les troupes françaises.

Le Soudan

VARNA, 8—La Porte a l'intention d'entamer de nouveau des négociations avec l'Angleterre au sujet de l'occupation du Soudan par la Turquie aux frais du gouvernement egyptien.

L'empereur Guillaume

BERLIN, 8—L'empereur Guillaume quittera Ems sous peu pour faire une visite à la grande duchesse de Bade. Il ira ensuite a Gastein. Sa santé s'améliore de jour en jour.

Convention adoptée

PARIS, 8—Le sénat a adopté la convention financière egyptienne.

Nomination.

Paris, 8.—M. Bourrée, autrefois ministre de France a Pekin, a été nommé ministre au Danemark.

Confédération universelle

SYDNEY, N. G., S. 8—Il y a eu, en cette ville, un banquet, le 4 juillet. M. Dally, secretaire colonial, a parlé en faveur d'une fédération universelle de tous les peuples de l'univers parlant la langue anglaise, comme un gage de la paix de l'univers et de la liberté du genre humain. M. Gibbs, trésorier colonial, suggera comme premier pas dans ce sens que la reine Victoria et le président Cleveland aient des entrevues. Les Americains présents applaudirent chaleureusement ces suggestions.

Incendie d'un cimetière

PARIS, 8—Un incendie a éclaté hier dans une grande fabrique de pianos, à Saint Ouen, sur la Seine et s'est communiqué à un cimetière voisin. Les pompiers ont été appelés pour éteindre les flammes qui consumaient les souvenirs et les tombes. Tous les arbres ont brûlé. Des milliers de personnes visitent le théâtre de l'incendie.

Le choléra en Espagne

PARIS, 8—Le Dr Gibier est revenu d'Espagne. Il dit que le Dr Ferran l'a traité avec courtoisie et lui a permis d'être témoin de ses opérations, mais a refusé de lui dévoiler le secret de son vaccin. Les hôpitaux d'Espagne sont très malpropres. M. Gibier doute de l'efficacité des opérations du Dr Ferran.

MADRID, 8—Le général Primo de Rivero, nouvellement arrivé d'Aranguez, a été frappé, hier, d'une attaque qu'on croit être les symptômes du choléra, pendant qu'il faisait un discours dans le Sénat.

MADRID, 8—Le ministre de la justice est parti pour Valence, où la population est plongée dans la plus grande détresse.

Le choléra a fait son apparition à Tervel et Terragone.

Voici les rapports des ravages du fléau hier: Castellone, nouveaux cas, 120; décès, 54—Murcie, nouveaux cas, 239; décès, 13.

A Valence, il y a eu de minuit à midi, aujourd'hui, 115 nouveaux cas et 52 décès.

PARIS, 8—Un cas de choléra s'est déclaré dans l'hôpital de Saint-Sebastien. Un grand nombre de familles venant de Valence et de Murcie se sont réfugiées en cette ville, et on peut s'attendre qu'elles franchiront la frontière, si la nouvelle annoncée plus haut se répand.

Le cabinet anglais

LONDRES, 8.—Les détectives des édifices du parlement ont été congédiés. La protection est comme à l'ordinaire.

La majorité des journaux d'Europe fait des commentaires favorables sur les déclarations de lord Salisbury, au sujet de la politique du nouveau gouvernement.

La *République Française* considère les relations amicales de l'Angleterre et de l'Allemagne comme un évènement sérieux, et la France apprendra sous peu ce qu'il faut en penser.

Le *Standard* dit que c'est un devoir agréable de reconnaître le ton admirable avec lequel M. Gladstone a accueilli la politique du gouvernement dans son discours, hier soir, à la Chambre des Communes. Son discours a été la réponse d'un homme d'Etat à l'appel d'un homme d'Etat.

Le *Globe* comprend que les avocats de la couronne ont recommandé de poursuivre les éditeurs du *Pall Mall Gazette*.

ST. PETERSBOURG, 8—Le *Journal de St. Petersbourg*, faisant allusion au discours du marquis de Salisbury à la chambre des Lords, lundi soir, laisse percer son désir de voir les négociations entre l'Angleterre et la Russie, pour le règlement de la question afghane, aboutir à un arrangement à l'amiable.

POND'S EXTRACT

CHAQUE BOUTEILLE PORTE NOTRE MARQUE DE COMMERCE

Dans les cas de maladie, une goutte vaut son pesant d'or.

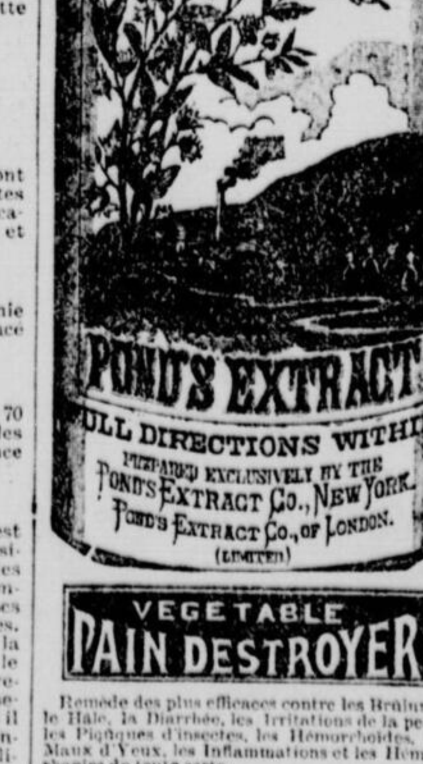

VEGETABLE PAIN DESTROYER

Remède des plus efficaces contre les Brûlures, le Hâle, la Diarrhée, les Irritations de la peau, les Piqûques d'insectes, les Hémorhoides, les Maux d'Yeux, les Inflammations et les Hémorrhagies de toute sorte.

AVIS—Voyez à ce que les mots *Pond's Extract* se lisent dans le verre de la bouteille, dont l'enveloppe est jaune clair et représente un paysage, notre marque de commerce: c'est la seule véritable préparation.

En vente partout.—Prix 50 cts, $1.00 et $1.75.

Pond's Extract Co, 76 5e Avenue, N-York

177-a-c-C

ROYAL BAKING POWDER

Absolutely Pure.

Cette poudre ne varie jamais. C'est une merveille de pureté, de force et de salubrité. Elle est plus économique que le genre ordinaire et peut être vendue en concurrence avec la multitude de poudres de basse qualité, qui pèsent peu et qui sont chargées d'alun ou de phosphate. Vendue en boîtes seulement.

En gros chez TEES, WILSON & Cie, HUDSON, HERBERT & CIE., Montreal.

En détail chez ALEX. MCGIBBON & CO, CRAWFORD & GORDON, DAVID CRAWFORD, WALTER PAUL, JOHN ROBERTSON, DUFRESNE & MONGENAIS.

ROYAL BAKING POWDER Co,

106 Wall Street, N. Y

N'EN EMPLOYEZ PAS D'AUTRES!

Epargnez votre argent. Soyez satisfaits.

Exposition du Canada!

MEDAILLE D'ARGENT

DÉCERNÉE A

LA POUDRE A PATE

COOK'S FAVORITE

La plus appréciée des cuisinières

Cette poudre est pure et favorable à la santé. C'est la meilleure et elle se vend à bon marché.

—FABRIQUÉE SEULEMENT PAR—

The Canada Coffee and Spice Mills

77 RUE SAINT-JACQUES - - MONTRÉAL.

THE CELEBRATED COOK'S FRIEND BAKING POWDER

OU LA POUDRE A PATISSERIE

A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, a Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montréal en 1880 et 1881; Médailles de bronze obtenues à Toronto en 1880, à Montreal en 1881.

Elle est composée d'ingrédients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, la Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme un ARTICLE TRES-UTILE DANS TOUT MÉNAGE ET AUQUEL ON PEUT ACCORDER TOUTE CONFIANCE.

Manufacturée seulement par le propriétaire de la marque de commerce.

W. D. McLAREN,

55 Rue du Collège.

En vente en détail partout. 180

POUDRE A PATISSERIE

HORSFORD

Cette poudre est la plus forte qui soit.

Elle est recommandée et employée par des chimistes et des médecins éminents, et son usage est réellement bienfaisant pour la santé.

En blutant de la fine farine, il se perd une grande quantité de phosphate.

Cette poudre remplace le phosphate, ce qui rend le pain, le biscuit, etc, SAIN et NUTRITIF.

Aucune autre poudre au monde n'a reçu d'aussi hautes recommandations que celle d'Horsford.

Nous n'employons ni crème de tartre ni alun.

Il n'y a pas de poudre à patisserie qui vaille la nôtre.

Defiez-vous des faux rapports faits par des maisons rivales.

DIRECTIONS SPECIALES

Faites bien chauffer le four avant de mêler la pâte.

Mêlez la pâte aussi vite que possible et mettez-la au four immédiatement. Le plus tôt que vous le ferez le mieux ce sera.

Demandez à votre épicier de la poudre HORSFORD. S'il n'en a pas en magasin, adressez votre commande a

SEYMOUR & Cie

658—RUE CRAIG—658

23-ec *SEULS AGENTS.*

BUREAU DE REDACTION GENERALE

1605 RUE NOTRE-DAME

(Entrée par la rue Saint-Gabriel.)

Articles, Rapports, Comptes-rendus, Prospectus, Circulaires, Mémoires, Corrections de Manuscrits et d'Epreuves, Correspondances et Documents de toute nature.

A. BUIES,

215-1 CI-DEVANT CHRONIQUEUR.

PERRAULT & MESNARD

Architectes

No 11, Cote de la Place-d'Armes, No 11

H. M. PERRAULT

Architecte, Arpenteur et Agent d'Immeubles

J. R. POITRAS & V. ROY

— ARCHITECTES —

26, Rue Saint-Jacques, 26

MONTRÉAL

Duhamel, Rainville et Marceau,

AVOCATS

JOSEPH DUHAMEL, C. R.
HENRI B. RAINVILLE, B. C. L.
F. R. MARCEAU, L. L. B.

1709, Rue Notre-Dame, 1709,

(Vis-A-vis le Séminaire)

MONTREAL 214-tm

OUIMET, CORNELLIER & LAJOIE

AVOCATS

No 1608 Rue Notre-Dame

J. Ald. Ouimet, C. R., M. P., C. A. Cornellier
H. Gérin-Lajoie, B. A. L. L. L.

ENVELOPPES, FOURNITURES DE BUREAU,

ETC., ETC.

CHEZ JOSEPH FORTIER

FABRICANT DE PAPIER

256 et 258 Rue Saint Jacques,

MONTRÉAL.

COLONNE CARSLEY

Profitez de la vente annuelle d'été

— CHEZ —

S. CARSLEY

Crétonnes

De différentes qualités, à 50 pour cent au-dessous de leur valeur. Tous les prix ont été réduits.

S. CARSLEY

Tapis, Prélarts, Linoleums

Occasions exceptionnelles pour les acheteurs pendant la vente annuelle a bon marché chez

S. CARSLEY

AVIS

Tous nos Manteaux sont réduits

Tous nos manteaux en Soie ottomane sont réduits.
Tous nos manteaux en Satin Armure sont réduits.
Tous nos manteaux en Satin broché sont réduits.
Tous nos manteaux en Soie brochée sont réduits.
Tous nos manteaux en Grenadine brochée sont réduits.
Tous nos manteaux en Chenille sont réduits.
Tous nos manteaux en Cachemire sont réduits.
Toutes nos étoffes à manteaux d'été sont réduites.
Toutes nos étoffes à Gilets d'été sont réduites.

S. CARSLEY

Réductions spéciales à moitié prix

Toutes nos Robes en Tweed
Toutes nos Robes en Tweed } REDUITES A MOITIE PRIX!
Toutes nos Robes en Tweed

S. CARSLEY

Réductions Spéciales

Tous nos Gilets en Tweed
Tous nos Gilets en Tweed } REDUITS A MOITIE PRIX!
Tous nos Gilets en Tweed

S. CARSLEY

Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777.

RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

ALLEZ AU

AU BON MARCHE!

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

Grande vente à bon marché pendant les mois de Juillet et d'Aout.

Toutes nos marchandises sont réduites de 50 pour cent sans égards aux prix coûtant, afin de faire place à nos importations d'automne.

100 pièces de mousseline blanche tachetée, réduite de 20 à 10 cts la verge.

200 pièces de mousseline rayée, réduite de 10 à 5 cts la verge.

150 pièces de mousseline de couleur, réduite de 10 à 5 cts la verge.

Belles mousselines françaises, reduites de 30 à 15 cts la verge.

Mousselines des Indes, réduites de 30 à 15 cts la verge.

500 pièces d'indiennes de couleur, réduites de 10 à 5 cts la verge.

150 pièces de crétonnes, patrons de choix, réduites de 12 à 5 cts la verge.

225 pièces d'étoffes à robes de fantaisie, réduites de 12 à 5 cts la verge.

Et toutes les autres marchandises sont réduites dans la même proportion.

Au Bon Marché

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

1869 ET 1871

Rue Notre-Dame, — PRES DE LA — RUE McGILL

FIL DE COTON de CLAPPERTON vendu au BON MARCHE.

UN AUTRE LOT

A BON MARCHE!

PRES DE 2000 VERGES

— DE —

VELVETEEN NOIR

— A —

SEPT CENTS LA VERGE

Ces marchandises sont vendues a des prix tout à fait reduits, comme nos Manteaux à 75 cents pour lesquels il y eut une si grande demande.

LIGGET & HAMILTON

1883 ET 1885 *Rue Notre-Dame.*

EST-CE POSSIBLE?

fit observer un monsieur à l'un de ses amis, il y a quelques jours, lorsque ce dernier lui mentionna le prix qu'il avait payé chez

J. G. KENNEDY & CIE

pour un habillement de confection en tweed ecossais. "Et vous dites, continua ce monsieur, que vous n'avez payé que $11 pour cet habillement? Mais j'ai payé le double pour l'habillement que je porte maintenant, je préfère le vôtre. Je verrai ce tailleur, car je suis convaincu que j'ai payé le mien trop cher." "Vous avez raison, répliqua son ami. Pendant longtemps, j'ai payé trop cher, moi aussi; mais, aujourd'hui, j'ai plus d'expérience. C'est par hasard, en quelque sorte, que j'ai découvert que je payais trop cher: c'est en lisant une annonce publiée dans *La Minerve*. Je ne m'en rapporte guère aux annonces. Cependant, mes enfants avaient besoin d'habillements et je voulus constater si cette annonce était trompeuse ou non. Donc, un jour, je fis une visite au magasin de

J. G. KENNEDY & CIE

31, et 33 Rue Saint-Laurent, 31 et 33

et je dois dire que je fus servi à mon gré. Cette maison a un stock considérable d'habillements de confection pour Hommes, jeunes gens et Enfants. Et confectionne aussi sur commande, si on le desire. J'ai été tellement satisfait de mes achats qu'aujourd'hui je recommande la maison a tous mes amis.

J. G. Kennedy & Cie.

CORSETS! CORSETS!

Corsets blancs de toutes grandeurs et qualités.
Corsets couleur foncée de toutes grandeurs et qualités.
Buses et lacets pour corsets.
Coutils et coton croisé pour corsets.
Œillets pour corsets.
Baleines de toutes longueurs.

Indiennes! Indiennes!

Indiennes unies
Indiennes rayées
Indiennes tachetées
Indiennes de fantaisie
Crétonnes assorties
Perse
Cotons à Chemises Oxford
Cotons rayés et à carreaux pour tabliers
Serges et Nun's Veiling noires

— AU —

Magasin de Gants de Kid Français

ETABLI EN 1827

THOMAS MUSSEN

1651 ET 1653, RUE NOTRE-DAME

MARCHANDISES SECHES

Compagnie de Navigation de Longueuil

ELM-WOOD GROVE

(LONGUE-POINTE)

Le splendide vapeur *Montarville*, ou un autre vapeur, fera le service quotidien, si le temps le permet et jusqu'à avis contraire, du quai Jacques Cartier tous les jours de la semaine à 10½ heures a. m. et à 2½ p. m. Retour a 6 heures.

Le Dimanche: 1½, 2½ et 3½ heures. Retour à 5 et 6 heures.

Prix du passage, aller et retour: 10 cts; enfants avec leurs parents, 5 cts, excepté certains jours qui seront réservés pour des piques-niques et qui seront annoncés dans les journaux.

Repas servis chauds à Elm-Wood Grove aux prix de la ville.

CAPT. BOURDON, Gerant.

226-qm

EMILE FICQUET

Armateur et Négociant, Commissaire

— AGENT DE LA —

LIGNE FRANÇAISE

ENTRE LE

HAVRE ET MONTREAL

105

Boulevard de Strasbourg, Havre.

Renseignements et correspondance avec les importateurs et exportateurs pour tout commerce d'échange entre la France et le Canada.

A. FELIX

— MACHINISTE —

20 RUE SAINT-GABRIEL

Toutes sortes d'ouvrages et réparations de machines exécutées avec soin sous court delai.

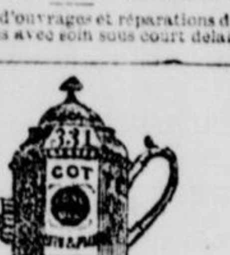

A. SICOTTE & FILS

Ferblantiers, Plombiers et ouvriers dans les appareils à Gaz

POSEURS DE

Fournaises à air chaud, de Baignoires, de Cabinets, et couvreurs en Ferblanc, Tôle Galvanisée, Conducteurs de Tuyaux métalliques, etc.

331 RUE SAINT-LAURENT 331

DONNEZ VOS COMMANDES là où elles seront exécutees promptement et à bon marché.

MOUNT MARTIN & Cie,

Plombiers, poseurs d'appareils à gaz et de chauffage à la vapeur.

Spécialité d'ouvrages en plomb et d'appareils sanitaires.

216½, Ruelle des Fortifications,

une porte a l'est de la place Victoria.

Déménageront au 1er mai au No 30, Place Victoria, du coté ouest. 164-ua

FONDERIE PARKER

Nos 19 à 29 Rue Dalhousie

Montez vos écuries de Crèches et Rateliers en fer. Un assortiment en magasin.

MOSES PARKER

Dominion Barb Wire Company

(LIMITEE)

Seuls fabricants au Canada du

FIL D'ACIER A 4 BARBES

POUR CLOTURES "LE LYMAN"

LE PLUS FORT,
LE PLUS LEGER,
LE MIEUX GALVANISE } FAIT EN CANADA

Par conséquent le meilleur marché

BARBES ESPACEES de 4, 5, 6 et 7 POUCES

Demandez des échantillons et des circulaires au No 44 rue des Enfants-Trouvés, Montréal.

Ou 36 FRONT STREET, Est, Toronto.

5-e C A

J. K. MACDONALD

FABRICANT DE

Cloches pour Maisons et Navires a Vapeur

SERRURIER ET FORGERON

Se charge d'ouvrages généraux et de pratique.

762 RUE CRAIG, MONTREAL

N. B.—Pose et réparation des cloches électriques. 137-c

Roues Hydrauliques de "LAMB"

SCIES A REFENDRE DE "LAMB"
MACHINES A LATTES ET A PIQUETS DE "LAMB"
MACHINES A CONTOURNER DE "LAMB"
MACHINES A BARDEAUX DE "LAMB"
ETC., ETC., ETC.

JOHN LAMB & FILS

—INGENIEURS—

316 et 320 RUE SPARKS, Ottawa

Faites-vous adresser notre catalogue illustré et notre liste de prix. 230 a c C

FONDERIE DE L'AIGLE

(EAGLE FOUNDRY)

GEORGE BRUSH,

14 et 34 RUE KING ET QUEEN,

MONTREAL

Fabricants d'engins à vapeur, bouilloires, élévateurs, pompes à vapeur, scies circulaires, machines à broyer l'écorce, machines à faire du bardeau, roues turbines, appareils de tout genre, pour moulins, arbres de couche, crochets et poulies, élévateurs pour entrepots, fonctionnant à la main ou par force motrice artificielle, etc.

Agent pour le régulateur des engins a vapeur de "Water" et des pompes centrifuges de "Head & Sisco."

BOIS DE SCIAGE

A. HURTEAU & FRERES

No. 92 Rue SANGUINET, No

Offrent en vente à des prix très réd... considérable de bois de construction ... sortes, embouveté et uni, lattes, bard... et fendus.

BOIS DE CHAUFFAGE

A BON MARCHE

SLABS SCIES de la longueur d'un poële, $1.50 livré a domicile.

ROGNURES DE BOITES, bois sec, $2.00 livré a domicile.

Fortes charges ... livré sans retard.

Henderson B... 344 Rue William, 130 rue St-Constant.

VENTES PAR ENCAN

PAR PARENTS FRERES.

A VENDRE

Ste THERESE

HOTEL J. B. DION

Nous avons reçu instruction des héritiers de M. J. B. DION, de vendre l'hôtel anciennement tenu par feu leur père.

Cet établissement est un des plus anciens et des plus connus des paroisses du Nord. Situé dans le meilleur centre de Ste Therese, l'hôtel contient environ 20 chambres, salons, etc, ecuries pour 25 chevaux, remises etc.

Le tout sera vendu excessivement bon marche et à des conditions faciles.

S'adresser a

MM. PARENT FRERES,

—AGENTS—

216 et 218, Rue Saint Jacques

d 291 MONTREAL.

DOMINION STENCIL

— AND —

Rubber Stamp Works

32

RUE SAINT FRANÇOIS-XAVIER

Cachets de toute sorte pour banques, chemins de fer et maisons de commerce. 164-ua

Déversoir automatique de Prosser

(Breveté le 14 Novembre 1883)

W. E. POWER & CIE

PROPRIETAIRES ET FABRICANTS

Ayant fait les changements nécessaires à notre appareil, nous informons les architectes ainsi que les plombiers, les proprietaires de maisons et le public en général qu'on peut maintenant le voir fonctionner à nos bureaux, adapté au reservoir.

La taxe de l'eau pour ce réservoir est maintenant réduite à à deux piastres par année.

W. E. POWER & CIE,

193-tm 106 rue McGill, Montréal.

CHARBON

— DES —

MINES SPRING HILL!

Nouvellement extrait des mines, reçu tous les jours par chemin de fer.

Pour les prix, etc., s'adresser aux bureaux de la compagnie

Cumberland Railway & Coal Co.

J. R. COWANS

SECRETAIRE

CHESTERFIELD CHAMBERS
18 Rue Saint-Alexis,
MONTREAL.

ARTHUR SIMARD,

(Successeur de SIMARD & FOERSTER,)

FABRICANT DE MOULURES DOREES ET IMITEES, MARCHAND DE GRAVURES SUR ACIER, PEINTURES ET MAGNIFIQUES CHROMOS.

1662, RUE NOTE-DAME, 1662

FABRIQUE: 193 Rue Mignonne,

MONTREAL.

Objets dorés promptement. 200

Reynolds & Kellond,

SOLICITEURS DE BREVETS ET EXPERTS DANS LES CAUSES CONCERNANT LES BREVETS

156, RUE SAINT-JACQUES, 156

MONTREAL

MM. REYNOLDS & KELLOND se chargent d'enregistrer les marques de commerce, dessins et droits d'auteur, d'obtenir des brevets dans tous les pays et de conduire toutes contestations en justice.

Font des recherches et donnent leur opinion sur la validité des droits en litige, preparent des transports et conventions et interprètent les lois qui s'appliquent aux brevets. 215

BREVETS D'INVENTION

Caveats, renouvellements et marques de commerce obtenus et toutes causes concernant les brevets d'invention suivies avec soin au Bureau des brevets d'invention ou devant les tribunaux.

Sur réception du modèle ou du croquis de l'invention, je l'étudie avec soin et fournis, **gratuitement**, *les renseignements nécessaires quant à l'obtention du brevet.*

Honoraires modérés et je n'exige le **paiement que si le brevet est obtenu.** Renseignements et références spéciales fournis sur demande.

J. R. LITTELL, Washington, D. C.

Près du Bureau des Patentes des Etats-Unis.

Pétrole Américain et Canadien

DE LA MEILLEURE QUALITE

Benzine et Gazoline, Tuyaux d'égouts, tuyaux et couronnements de cheminée, eviers, briques refractaires, briques blanches pressées, argile refractaire, etc.

ALEX. BREMNER, Bureau et Clos, 640 rue Craig. 116-a-c

McCOLL, FRERES & Cie

TORONTO

FABRICANTS D'HUILES

A ILLUMINER ET A GRAISSER LES CYLINDRES ET AUTRES ESPECES DE MACHINES

Informez-vous de nos prix avant d'acheter.

SATISFACTION GARANTIE

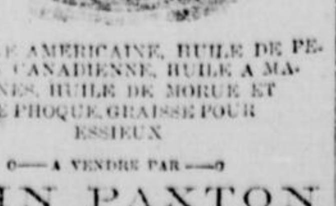

...E AMERICAINE, HUILE DE PE... CANADIENNE, HUILE A MACHINES, HUILE DE MORUE ET DE PHOQUE, GRAISSE POUR ESSIEUX

— A VENDRE PAR —

JOHN PAXTON

20—RUE SAINT PIERRE, MONTREAL—20

Propriété à vendre et Excursion

Un magasin bien fini avec résidence sur la rue Carrière, Côte Saint-Louis.—Magnifique résidence d'été et endroit très-commercial.

M. Isaie M. Gauthier y a ouvert une manufacture d'agrafes en cuivre pour cadres qui n'endommagent pas les murs en plâtre ou en bois; aussi en vente, une belle propriété de 216 arpents: 9 arpents de front sur 28 de profondeur, située sur la rivière Ottawa, terre voisine de la gare de la Pointe-au-Chêne. Magnifique endroit pour la pêche et la chasse, avec maison dessus érigée; aussi grange, poulailler, ecurie, etc. Le quart défriché et le reste en bois de service, tel que orme rouge, bois dur, pin, etc.; verger, vigne, quai, phosphate, etc.

M. Gauthier profite de cette occasion pour annoncer une excursion qui aura lieu le 15 Juillet prochain. Il espère que les commis-voyageurs s'y rendront en grand nombre, vu qu'il fait partie lui-même de l'association depuis 18 ans. Il invite pareillement ses autres amis à prendre part à cette excursion.

Le train quittera la gare le 15 Juillet à 7 heures a. m. precises et on reviendra par le train regulier qui arrêtera à la Pointe-au-Chêne, à 7½ hres du soir. Ainsi les excursionnistes auront toute la journée pour s'amuser en cet endroit, où l'on pourra pêcher la truite, etc.

ISAIE M. GAUTHIER

Commis-voyageur de la

296-tm Maison M. Lefebvre & Cie.

ILE A VENDRE

Une île, située dans la paroisse de Chambly, et connue sous le nom de "L'île Johnson" mesurant 350 arpents en superficie, d'une bonne qualité de terre, avec deux maisons, hangar, remise, écurie et une grange de 160 pieds de long, est a vendre. S'adresser à MM. Meunier & Hardy, au village de Chambly. 227-m

A VENDRE A SAINTE-ANNE

Magnifique Terre de 50 arpents, y compris Grange de 100 x 50.

ARGENT A PRETER A SIX POUR CENT

H. M. PERRAULT.

11 Côte de la Place-d'Armes

MACHINES A VENDRE

A bon marché et conditions faciles. Elles sont aussi bonnes que si elles étaient neuves: Onze machine à planer, 5 a mortaiser, 2 à faire des tenons, 4 à faire des moulures, 3 à modeler, 1 à percer et à scier, 1 à fendre le bois, 1 à refendre. Aussi, une quantité considérable de poulies, de scies, de courroies et dix machines de 4 à 45 chevaux-vapeur.

MULLIN & CIE.,

264 Carré Papineau.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON recevra à ce bureau jusqu'à SAMEDI, le 25 JUILLET prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Solives en fer laminé et Poutres en plaques d'acier, pour le nouvel edifice des Ministères, rue Wellington, Ottawa, Canada," pour la fourniture et la pose des solives en fer laminé et des poutres en plaques d'acier nécessaires pour le nouvel édifice des Ministères, rue Wellington, Ottawa, Canada.

On pourra voir les dessins et le devis au Ministère des Travaux Publics, Lundi, le 6me jour de Juillet et les jours suivants.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque ACCEPTE sur une banque incorporée fait payable a l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,

Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 2 Juillet 1885. 216-d

Chapeaux du Printemps

Assortiment complet maintenant en magasin des fameux fabricants qui suivent:—

Lincoln, Bennett & Cie.,
S. R. Carrington & Fils,
Woodrow & Fils,
J. E. & W. Christy.

Le public est invité à venir visiter ce stock.

Wm. SAMUEL

1751 Rue Notre-Dame, Montreal

Montres, Pendules, Boites à Musique

REPARÉES

Ouvrages de premier ordre. Prix modérés. Ouvrages difficiles exécutés promptement pour le commerce.

J. WRIGHT,

De Dublin, Irlande, membre du "Horological Institute," de Londres, fabricant de montres, pendules et chronomètres,

299, Rue Saint Jacques.

Ouvrages garantis pour un an. 223-a

AVIS

Nous venons de recevoir un grand choix d'ouvrages de LITTERATURE, HISTOIRE, THEOLOGIE, SCIENCES, MEDECINE, LIVRES DE PRIERES et de PIETE, LIVRES DE RECOMPENSES et d'ECOLES, etc.

Aussi une superbe collection d'IMAGES, GRAVURES et CHROMOS, CHAPELETS, MÉDAILLES STATUETTES, etc., avec l'assortiment le plus complet de FOURNITURES pour ECOLES et BUREAUX.

J. B. ROLLAND & FILS

6, 8, 10, 12 et 14

RUE SAINT-VINCENT, MONTRÉAL.

S. MYERS, BIJOUTIER ETABLI DEPUIS 23 ANS

225 rue McGill, pres de la rue St-Jacques

Offre en vente aux plus bas prix, pendant les fêtes du nouvel an, son stock considérable d'articles de qualité supérieure.

Bagues ornées de diamants de $20 à $500; boucles d'oreilles en diamants et magnifiques parures en or pour dames; montres d'or et d'argent pour dames et messieurs, pendules pour manteaux de cheminée, bracelets, colliers, medaillons, chaînes, etc., etc.

MICHEL TESSIER

FABRICANT DE

Chaussures à la Mode

POUR

MESSIEURS, DAMES, JEUNES FILLES ET ENFANTS

209 RUE McGILL

(ENTRE LES RUES NOTRE-DAME ET RECOLLETS.)

M. TESSIER profite de cette circonstance pour offrir ces remerciements pour le patronage bienveillant et de plus en plus nombreux qu'il a favorisé, et il espère que cet accueil flatteur lui sera continué dans l'avenir.

Les chaussures à couture pour les pratiques sont des plus soignées.

FEUILLETON

L'Héritage du Marquis

DEUXIEME PARTIE

XIII — *Suite*

—Je vous conterai cela ; j'ai cru mourir d'impatience et d'ennui ; maman a, comme un fait exprès, retardé de tout son pouvoir notre départ, et elle a imaginé de faire sa correspondance au lieu de s'habiller.. mais je me console en pensant que vous nous garderez longtemps.

—Je pense bien que ta mère sera raisonnable.. Eh bien ! l'as-tu vu ?

—Oui.. je n'ai encore vu que lui et vous !

—Pauvre petite !.. N'est-ce pas qu'il est charmant et que ce riche uniforme lui sied à ravir ?

Pauline baissa les yeux pour toute réponse, et comme elle était arrivée à la place qui lui était réservée, elle s'inclina et s'assit pendant que la marquise contemplait avec joie les roses que sa malicieuse question avait fait épanouir sur les joues de la jeune fille.

Pauline se rassura bientôt et promena autour d'elle des regards étincelants et radieux. Les riches toilettes, les somptuosités de l'hôtel de Trèbes, les parfums du bal enivraient son âme ; et le respectueux murmure qui avait accueilli son entrée dans le grand salon lui ayant suffisament appris qu'elle avait fait sensation, elle s'apprêtait à triompher en reine et à goûter voluptueusement les hommages dus à sa beauté comme à son talent.

Blanche éprouvait, au contraire, un embarras naturel et charmant dont elle n'essayait pas de se défendre. Tout ce qu'elle voyait était nouveau pour elle ; son cœur était froid, quoique ses yeux fussent éblouis, et elle se pressait contre sa mère avec une timidité pleine de grâce, avec une candeur élégante qui n'échappaient à personne.

La toilette des deux sœurs était à peu près pareillle ; seulement on remarquait que Pauline avait mis en jeu toutes les raffineries de la coquetterie pour tirer parti de ses modestes moyens, et que Blanche s'était fiée à sa délicieuse simplicité. Ces deux systèmes eurent, chacun, ses partisans. Nous ne dirons pas ce que pensèrent les gens étrangers à notre récit, mais nous nous hâterons de remettre en scène nos principaux personnages.

Le comte de Stengel avait revêtu l'élégant uniforme des gardes bavaroises ; il avait adopté ce costume pour porter un coup décisif au cœur de Pauline, pensant avec raison que la jeune fille, dont il avait parfaitement étudié et compris le caractère, lui tiendrait compte de cette galanterie tout en son honneur, et qu'elle verrait, avec joie, son chevalier l'objet de la distinction et des regards de toutes les jolies femmes, au sein de cette fourmillière d'habits noirs et de cravates blanches qui font de nos réunions les plus gaies des espèces de conciliabules où l'œil s'attriste et se ferme d'ennui. Son frac blanc brodé d'or, ses aiguillettes, sa culotte courte, la croix du Saint-Esprit brillant sur sa poitrine ; sa taille svelte, sa démarche élégante en faisant un cavalier accompli ; la grâce qu'il mettait dans le moindre salut, dans sa façon d'aborder les femmes et de leur adresser ces riens galants qui font le succès d'un homme du monde, le signalaient victorieusement, parmi tous les jeunes gens, ses rivaux. Pauline était impatiente de le voir s'approcher d'elle ; il lui tardait qu'il vint la saluer, et son cœur bondissait déjà de jalousie, lorsque le bel officier s'arrêtait trop longtemps loin d'elle, pour faire sa cour aux jeunes invitées de la marquise de Trèbes.

Pierre Leborgne parut, tout à coup, dans le grand salon, suivi de Georges Daniel. Le vieillard était mis avec une excentricité merveilleuse qui fit sourire et chuchoter tout le monde ; c'était à n'en pas croire ses yeux : on eût dit que l'un des aïeux de la baronne de Biderbeck s'était détaché du cadre d'or qui fixait son image à la tenture du salon, pour se mêler au raout de son arrière-nièce. La mise de Pierre Leborgne était du plus pur Louis XVI sauf l'épée, et les allures de cet original personnage ne démentaient en rien le caractère de son costume. Il marchait par petites glissades, le jarret légèrement détendu ; il souriait à droite comme à gauche, avec finesse, époussetait les magnifiques dentelles de son jabot avec ses gants, et se mouvait, parmi tous les élégants empressés autour de lui, avec une aisance dont on convenait bon gré mal gré.

Il s'approcha de la baronne de Biderbeck, la salua profondément et lui dit tout bas :

—Nos affaires vont à merveille ; trouvez-vous à onze heures dans le salon de jeu, j'aurai à vous entretenir.

Puis il vint à madame Renaud, s'inclina, et prenant Daniel par la main :

—Madame, permettez-moi de vous présenter un jeune homme que j'aime comme j'aimerais mon fils : monsieur Georges Daniel.. Je crois qu'après le concert on dansera, et je recommande mon protégé aux bonnes grâces de mesdemoiselles Blanche et Pauline.

Blanche baissa les yeux, Pauline regarda le jeune homme avec un petit air dédaigneux qui n'échappa point à Pierre Leborgne. Après avoir échangé quelques politesses avec madame Renaud, Daniel pria Blanche de vouloir bien lui accorder une contredanse, et il se retira le cœur charmé, car la jeune fille accepta sur-le-champ sa demande.

Pauline respira librement en voyant Daniel s'éloigner, car elle craignait qu'il ne réclamât d'elle la même faveur, et elle s'était bien promis d'ouvrir le bal avec Stengel.

—C'est un jeune homme de bien noble cœur, que je vous ai présenté là, Madame, dit Pierre Leborgne assez haut pour être entendu de la baronne ; il a fait, dans la nuit d'avant-hier, un trait de courage, qu'on ne saurait trop proclamer.

—Proclamez-donc, dit la baronne, j'aime beaucoup les belles actions.. Qu'a fait ce jeune homme dont l'air est, ma foi, fort avenant ?

—Il passait sur le pont des Saint-Pères, entre onze heures et minuit ; un homme marchait devant lui ; cet homme se jette à l'eau, mon brave Daniel s'y jette après lui, lutte en désespéré contre le courant, saisit le malheureux qui ne se débattait plus et le ramène au rivage.

—Ah ! c'est bien beau, murmura Blanche.

—Et ce dévouement a-t-il eu plein succès ? demanda madame Renaud.

—Hélas ! non ; car c'est le pauvre Kembs, le malheureux intendant de madame de Trèbes, que mon jeune ami a tenté de sauver.

—Ma nièce doit une vive reconnaissance à ce jeune homme, dit madame de Biderbeck.

—Elle ne connait pas cette particularité du suicide de Kembs, Madame ; Daniel m'a défendu de lui en parler, car il est aussi modeste qu'intrépide.

Disant cela, Pierre Leborgne s'éloigna ; il venait de jeter dans le cœur de Blanche une semence qui, selon lui, ne devait pas tarder à germer. En effet, la sympathie s'établit rapidement entre les âmes faites pour se comprendre ; le sentiment du noble et du beau est l'étincelle électrique dont s'éclairent les premières sensations de la vierge. Sans s'expliquer la cause de sa curiosité, Blanche chercha Daniel dans la foule qui encombrait les salons et lorsqu'elle le rencontra, il avait fixé les yeux sur elle, elle se sentit tout à la fois joyeuse et troublée.

Le rayon de soleil qu'attendait la fleur pour s'épanouir, venait de briller dans ce ciel dont la splendeur nous a, tous, un jour éblouis !

Pauline n'avait prêté qu'une indifférente attention à l'anecdote racontée par Pierre Leborgne ; elle suivait avec anxiété les pas de Stengel, et tressaillit de tout son être, lorsque le comte, venant droit à madame Renaud, s'arrêta et s'inclina devant elle.

XIV

La marquise de Trèbes rejoignit son cousin au moment où il saluait madame Renaud.

—Ma chère amie, dit-elle, il me tardait de vous présenter M. le comte Horace de Stengel, mon cousin, et de vous le recommander comme un homme parfaitement capable d'apprécier vos talents et ceux de mes amies vos chères filles.. Pauline, ma toute belle, je n'ai pas la prétention de donner un grand bal où tout le plaisir soit pour les jeunes gens, je voudrais qu'il y eût chez moi plaisir pour tout le monde, et je compte bien que vous m'aiderez de votre pouvoir.

—Je suis à vos ordres, Madame.

—Horace, donnez le bras, à mademoiselle Renaud, le piano l'attend.

Pauline se leva avec vivacité.

—Nous danserons probablement, Mademoiselle, dit Stengel, et alors j'ai une prière à vous adresser.

—Vous pourriez être venu trop tard, Monsieur, répondit aussitôt Pauline.

—Quoi ! ai-je été prévenu ?

—Mais.. il y a déjà bien longtemps que je suis ici..

—Et vous avez disposé de toute votre soirée ?

—J'aurais pu.. j'aurais dû le faire, sans doute..

—Ce serait une noirceur.. Pouvais-je montrer trop d'empressement, sans compromettre..

—La première contredanse sera pour vous, interrompit Pauline en laissant tomber sur Stengel un regard caressant, et elle prit sur la tablette du piano un cahier de musique. Le comte se retira, laissant à un artiste en renom le soin d'accompagner sa belle virtuose, et il s'approcha de Daniel qui causait avec la marquise.

Pauline chanta avec âme et talent ; elle fut couverte d'applaudissements ; on lui redemanda plusieurs passages qu'elle répéta avec bonheur ; sa voix passa par toutes les phases du chant avec souplesse, avec fraicheur, avec énergie et enthousiasme. Les dilettanti qui l'écoutaient usaient et abusaient de toutes les expressions consacrées par le vocabulaire lyrique, pour exprimer leur admiration ; le succès fut complet, et personne n'osa occuper le piano après cette belle jeune fille, que le chevalier de Mordeuil reconduisit à sa place au milieu d'un murmure de louanges.

—Pendant que Pauline chantait, la marquise de Trèbes causait avec Daniel dans un coin assez retiré du grand salon, et Stengel, nous l'avons dit, était venu se mêler à leur conversation.

—Mon cher Horace, dit la marquise, venez trancher notre différend. M. Daniel, que notre ami M. Leborgne a eu l'amabilité de me faire connaître, prétend que les demoiselles Renaud sont toutes deux charmantes, mais que l'ainée, Blanche est incomparablement mieux que sa sœur.. je soutiens le contraire.

—Ma cousine, vous avez affaire à un appréciateur fort distingué. M. Daniel est, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, un juge des plus experts et je n'en veux pour preuve que son opinion sur ces deux chefs-d'œuvre de grâce et de beauté.

—Quoi ! vous penchez pour l'opinion de Monsieur ?

—Je dis qu'avant d'avoir vu mademoiselle Blanche, je croyais sa sœur incomparable, et qu'après l'avoir vue, ma foi je rends hommage à la vérité.

—Je vous demande pardon, Monsieur, d'avoir soulevé une question qui menace de mettre deux rivaux en présence.

—Oh ! Madame, interrompit Daniel, rassurez-vous, je ne m'enflamme jamais que modérément. Ces demoiselles ne peuvent inspirer qu'un caprice, on sait trop bien qu'elles sont aussi pauvres que belles, et M. le comte ne me fera pas l'onneur de me donner un coup d'épée pour un caprice qu'il me prend fantaisie de me passer, en faisant la cour à cette petite fille.

(*A continuer*)

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit :

"78 *E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.*"

MESSRS. J. C. AYER & CO :

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de demangeaisons intolérables ; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les demangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrheuse ; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avait fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de resister avec succès aux attaques de toutes les **Maladies Scrofuleuses, Éruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale,** et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrumpu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

La BEAUTE ETERNELLE de la PEAU obtenue par l'usage de la

PARFUMERIE ORIZA

de **L. LEGRAND,** Fournisseur de la Cour de Russie.

ORIZA-LACTÉ
LOTION ÉMULSIVE
Blanchit et rafraîchit la Peau.
Fait disparaître les taches de rousseur.

ORIZA-VELOUTÉ
SAVON suivant la formule du Dr O. REVEIL
Le plus doux à la Peau.

ESS.-ORIZA
Parfums à tous les Bouquets de fleurs nouvelles.
Adoptés par la Mode.

ORIZA-VELOUTÉ
POUDRE de FLEUR de RIZ adhérente à la Peau.
Produisant le velouté de la Pêche.

ORIZA-OIL, Huile pour les Cheveux.
SE MÉFIER DES NOMBREUSES CONTREFAÇONS
Depot principal : 207, rue Saint Honoré, Paris.

PHARMACIE NORMALE
FRANÇAISE

Le DR. THAYER, gradué en médecine et chirurgie du collège McGill et du collège des médecins et chirurgiens du Canada, et membre du collège des apothicaires de Londres, Angleterre, ayant acheté le fonds de la Pharmacie Normale

1379 Rue Notre-Dame,

ci-devant occupée par M. Chivé, a l'honneur d'informer ses clients et le public en général qu'il continuera la pharmacie aux mêmes conditions, et surtout avec tous les remèdes français, si bien connus pendant l'ancien régime.

Le Dr. Thayer a engagé les services de M. Laroche, élève de la pharmacie de l'Ecole de Médecine de Lyon, France, et ex-clerc de M. Chivé.

La pharmacie continuera l'importation des bandages français et specialités pharmaceutiques françaises. 294—a—c—C

LE REMÈDE DE WIGHT GUÉRIT
—) LES (—
CORS ET LES VERRUES
GUERISON CERTAINE ET SURE
50 CENTS PAR BOUTEILLE
W. L. WIGHT, Pharmacien
32 rue Saint Joseph, coin de la rue Richmond.

LE SIROP CALMANT DU Dr F. J. DEMERS POUR LES ENFANTS

Les mères ne peuvent avoir trop de confiance en ce sirop pour arrêter la Diarrhée, les Vomissements, les Coliques, et tout particulièrement pour rendre le sommeil aux enfants.

En vente chez tous les pharmaciens.

Dépot à la pharmacie du Dr F. J. Demers, 229 rue Saint-Laurent, Ville Saint Jean-Baptiste.

CASTOR-FLUID

Enregistré — Préparation délicieuse et rafraîchissante pour les cheveux, d'usage journalier. Tient le cuir chevelu en état de santé, donne une grande vigueur aux cheveux. Article de toilette de première qualité pour les familles.—25 cts la bouteille.—HENRY R. GRAY, Chimiste, 144 rue Saint-Laurent, Montréal. 25-a.

Vendu par tous les pharmaciens.

NE REMETTEZ PAS AU LENDEMAIN.

Négligez un rhume et avant longtemps il fera des progres alarmants. Il sera accompagné de la fievre, de l'irritation de la gorge, d'inflammation et de plusieurs autres symptomes. Si vous ne vous soignez pas, le système s'affaiblira et vous vous sentirez dépérir. L'usage du Baume de cerisier du Dr Wilson, au début, arrête les progres de la maladie ; dans une periode avancée meme, ce remède remarquable, s'il est bien employé, peut opérer la guérison. Mais on s'épargne beaucoup de temps et d'argent en faisant usage du remède au but de la maladie. Il a même opéré des cures merveilleuses lorsque la consomption s'était declarée. Mais il est dangereux de retarder. Gardez ce remède à votre portée et faites en usage sans retard dans les cas de maladie.

J. W. BRAYLEY, Montréal.

JOUISSEZ
De la Santé et du Bonheur

COMMENT ? **Faites comme d'autres ont fait.**

Souffrez-vous de maladies des rognons ?
"Le "Kidney Wort" m'a ramené, pour ainsi dire, des portes du tombeau, lorsque j'avais été condamné par treize médecins éminents du Détroit."
M. W. Deveraux, Mechanic, Ionia, Mich.

Vos nerfs sont-ils affaiblis ?
"Le "Kidney Wort" m'a guéri la faiblesse des nerfs, etc., lorsque l'on désespérait de mes jours." M'de M. M. B. Goodwin, Ed. *Christian Monitor*, Cleveland, O.

Souffrez-vous de la maladie de Bright ?
"Le "Kidney Wort" m'a guéri lorsque mon urine avait la consistance de la craie, puis ressemblait à du sang.
Frank Wilson, Peabody, Mass.

Souffrant de la diabète ?
"Le "Kidney Wort" est le remède le plus efficace que j'aie prescrit. Il procure un soulagement presque immédiat."
Dr Phillip C. Ballou, Moncton, Vt.

Souffrez-vous de maladies du foie ?
"Le "Kidney Wort" m'a guéri d'une maladie chronique du foie lorsque je demandais à mourir." Henry Ward, ex-colonel 69 Gardes Nationale, N.Y.

Souffrez-vous de douleurs dans le dos ?
"Le "Kidney Wort" (1 bouteille) m'a guéri lorsque j'étais si souffrant que je ne pouvais me lever, mais que je me roulais hors de mon lit."
C. M. Tallmage, Milwaukee, Wis.

Souffrez-vous de maladies des rognons ?
"Le "Kidney Wort" m'a guéri de maladies du foie et des rognons après que j'eus suivi inutilement, pendant des années, le traitement des médecins. Ce remède vaut $10 la boîte.
Saml Hodges, Williamstown, West Va.

Souffrez-vous de la constipation ?
"Le "Kidney Wort" facilite les évacuations et m'a guéri après que j'eus fait l'essai d'autres remèdes pendant seize ans.
Nelson Fairchild, St-Albans, Vt.

Souffrez-vous de la malaria ?
"Le "Kidney Wort" est supérieur à tous les autres remèdes dont j'aie jamais fait usage dans ma pratique.
Dr R. K. Clark, South Hero, Vt.

Etes-vous bilieux ?
"Le "Kidney Wort" m'a fait plus de bien que tous les autres remèdes dont j'aie jamais fait usage.
Mde J. T. Galloway, Elk Flat, Oregon.

Souffrez-vous des hemorrhoides ?
"Le "Kidney Wort" m'a *guéri radicalement* des hémorrhoides qui coulaient. Le Dr W. C. Kline m'avait recommandé ce remède.
G. H. Horst, Caissier M. Bank, Myertown, Pa.

Etes-vous torture par le rhumatisme ?
"Le "Kidney Wort" m'a guéri lorsque les médecins m'avaient condamné et après que j'eus souffert pendant trente ans.
Elbridge Malcolm, West Bath, Maine.

Aux femmes qui sont malades ?
"Le "Kidney Wort" m'a guérie d'une maladie dont je souffrais depuis plusieurs années. Plusieurs de mes amies qui en ont fait usage en disent le plus grand bien."
Mde H. Lamoreaux, Ile La Mothe, Vt.

Si vous voulez chasser la maladie et jouir d'une bonne santé
Faites usage du

KIDNEY-WORT
Le Purificateur du Sang.

LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

WHEELER & WILSON

MACHINE A COUDRE No 1

Spécialement recommandée pour les manufactures

CETTE MACHINE A BEAUCOUP D'ESPACE ENTRE LA TABLE ET LE MECANISME ; ELLE EST TRÈS SOLIDE ET PEUT ÊTRE CONDUITE AVEC UNE GRANDE VITESSE. ELLE EST PRESENTEMENT EXPOSÉE DANS NOS SALLES DE VENTES

1 & 3--PLACE D'ARMES--1 & 3

PLATRE DE PARIS
—) SANS MELANGE (— *Pour DÉTRUIRE la MOUCHE à PATATE*
— ET —
PLATRE POUR ENGRAISSER LES TERRES
— EN VENTE CHEZ —
JOHN BAILLIE & Cie, — MARCHANDS DE — **PEINTURES, HUILES et VERNIS**
430, RUE SAINT-JACQUES, 430
167-qm-c *A 300 verges de la Rue McGill.*

Huile de Foie de Morue
du Dr DUCOUX
Iodo-Ferrugineuse, au Quinquina et à l'Ecorce d'oranges amères.

Ce médicament, d'un goût agréable, est facile à prendre et ne donne aucune nausée. Par sa composition il possède toutes les qualités propres à combattre : l'ANÉMIE, la CHLOROSE, les MALADIES DE POITRINE la BRONCHITE, les CATARRHES, la PHTHISIE la DIATHÈSE STRUMEUSE, les SCROFULES, etc., etc.

En raison de son usage facile, de ses effets multiples et sûrs et de son prix économique, les médecins l'ordonnent de préférence aux autres médicaments similaires. *DÉPOT GÉNÉRAL :*

PARIS — 209, rue Saint-Denis, 209 — PARIS
Se trouve dans toutes les principales Pharmacies et Drogueries de l'Univers.
SE DÉFIER DES FALSIFICATIONS ET IMITATIONS

PAPIER RIGOLLOT

Le plus Simple, le plus Prompt et le plus Efficace des RÉVULSIFS
INDISPENSABLE dans les Familles et aux Voyageurs
EN USAGE DANS LE MONDE ENTIER
MM. les Médecins et les Acheteurs sont priés par la *Maison RIGOLLOT* d'exiger le
Véritable Papier Rigollot
qui, sur chaque Boite et sur chaque Feuille, porte à l'Encre Rouge la Signature
P. Rigollot
PAPIER RIGOLLOT

THE STANDARD FERTILISER AND CHEMICAL CO. (LTD)
Fabrique de Phosphates et d'Engrais, Smith's Falls, Ont.

Pour obtenir une circulaire et une liste des prix, s'adresser a BRODIE & HARVIE, 10 RUE BLEURY, Montreal.

INJECTION RICORD

Selon la célèbre formule du Dr Ricord, spécialiste français éminent.

NOTA.—Cette admirable préparation, de l'aveu de tous les médecins et de tous ceux qui en ont fait usage, est la plus efficace. Elle guérit infailliblement en quelques jours et est tout à fait inoffensive. Son nom seul en démontre toute la valeur. Afin d'éviter les contrefaçons, exigez toujours, sur le dos de l'enveloppe du flacon, la signature du "Dr F. J. Demers," agent pour le Dominion. En vente chez tous les pharmaciens à 75 cts le flacon. Dépot au No 229 rue Saint-Laurent, ville Saint Jean-Baptiste.

ESSENCE LIQUIDE DE BŒUF DE JOHNSTON
ESSENCE LIQUIDE DE POULET DE JOHNSTON
HUITRES DESSECHEES DE JOHNSTON

TOUTES CES PREPARATIONS SONT D'UN GRAND PRIX POUR LES INVALIDES ET LES CONVALESCENTS

Johnston Fluid Beef Company, 27 RUE SAINT-PIERRE MONTREAL

VOYANT LE SUCCES

qu'obtenait ses remèdes indiens, certains individus se sont fait passer pour Geo. Tucker, l'homme aux Médecines Sauvages de la Compagnie des Montagnes Vertes, No 86½ rue Saint-Laurent, Montréal. Le public est mis en garde contre ces gens qui extorquent le public.

M. GEO. TUCKER n'a aucun agent, soit à la ville ou à la campagne, qui soit autorisé à le représenter.

☞ *Défiez-vous des contre-façons et exigez que le portrait de l'homme soit sur chaque bouteille que vous achèterez.*

86½ RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL.

COMPAGNIE DE NAVIGATION
— DU —
RICHELIEU ET ONTARIO

1885--Arrangements du Printemps--1885

Les vapeurs de cette compagnie voyageant entre MONTREAL et QUEBEC feront le service comme suit :

Le steamer *QUEBEC*, capt. Robt. Nelson, les Lundis, Mercredis et vendredis.

Le steamer *MONTREAL*, capt. L. H. Roy, les Mardis, Jeudis et Samedis, à sept heures p. m., de Montréal.

Montréal et Toronto.

Les vapeurs voyageant entre ces ports quittent tous les jours (les dimanches exceptés) le bassin du Canal à 9 heures avant-midi, et Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure à midi et par le train de 5 heures p. m. pour Côteau Landing, Kingston et Toronto, faisant connection avec les chemins de fer pour l'Ouest et le Nord-Ouest, et les bateaux allant aux chutes Niagara, Buffalo, etc.

Les Mille Iles

Les vapeur passeront du côté américain, arrêtant à Alexandria Bay, Parc des Mille Iles, Round Island et Clayton, en montant et descendant tous les jours (exceptés les lundis).

Le steamer *BOHEMIAN*, capt. Baker, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires les Mardis et Vendredi, à midi, commençant Vendredi, 8 mai.

Le steamer *TROIS-RIVIERES*, capt. Napoléon Collette, partira pour Trois-Rivieres les Mardis et Vendredis, à 1 heure p. m.

Le steamer *CHAMBLY*, capt. Geo. Nelson, partira pour Chambly les Mardis et Vendredis, à 1 heure p. m.

Le steamer *TERREBONNE*, capt. Laforce, partira tous les jours (dimanche excepté) à 3.30 hrs p. m. (le samedi à 2.30 hrs p. m.), pour Verchères, arrêtant à Boucherville, Varennes et Bout-de-l'Ile, et pour Contrecœur les Lundis, Mercredis et Jeudis pour l'Assomption et Saint-Paul l'Ermite, Lundi, Mardi, Mercredi et et Samdi ; pour Lachenaie, Jeudi et Vendredi.

EXCURSIONS A BON MARCHÉ

Tous les Samedis, pour Boucherville, Varennes et Verchères, partant à 2.30 p. m., sera de retour à 8.30 p. m.

EXCURSIONS SPECIALES tous les Dimanches, partant à 7 a. m. pour Contrecœur, arrêtant à tous les ports ; de retour à 9 p. m.

Bureaux des billets, ou l'on peut retenir des cabines : De R. H. Dickson, No 136½ rue Saint-Jacques, en face du St. Lawrence Hall ; J. J. McConniff, hotel Windsor ; Robt. McEver, Bassin du canal, au bureau des billets, bassin du canal, et au bureau de la compagnie, quai Richelieu, au pied de la Place Jacques-Cartier.

ALEX. MILLOY, Surint. du trafic. J. B. LABELLE, Gerant.

Bureau principal : 228 rue Saint-Paul.

Montréal, 6 mai 1885. 201

Compagnie de Navigation de Laprairie

1885 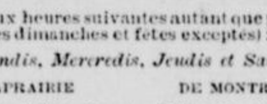 1885

LE ET APRES LUNDI, LE 1er JUIN, JUSQU'A AVIS CONTRAIRE, LE

VAPEUR LAPRAIRIE

partira aux heures suivantes autant que possible (les dimanches et fetes exceptés) :

—Les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis—

DE LAPRAIRIE		DE MONTREAL	
5.30 A. M.	1.30 P. M.	6.30 A. M.	4.00 P. M.
8.00 A. M.	5.30 P. M.	12.00 A. M.	6.15 P. M.

—Les Mardis et Vendredis—

DE LAPRAIRIE		DE MONTREAL	
5.00 A. M.	1.30 P. M.	6.00 A. M.	4.00 P. M.
8.00 A. M.	5.30 P. M.	9.00 A. M.	6.15 P. M.
10.30 A. M.		12.00 A. M.	

— DES DIMANCHES ET FETES —

DE LAPRAIRIE		DE MONTREAL	
8.30 A. M.	5.00 P. M.	2.00 P. M.	6.00 P. M.

J. BROSSEAU, Gérant.

205

La Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa.

LES VAPEURS DE LA LIGNE REGULIERE ENTRE

MONTREAL ET OTTAWA

ET LES PORTS INTERMEDIAIRES, COMMENCERONT LE SERVICE QUOTIDIEN

Lundi, le 11 Mai courant

Les passagers doivent prendre le train de 7 hrs a. m. pour Lachine, en raccordement avec le bateau à vapeur.

Billets en vente à la gare Bonaventure e au bureau du Grand-Tronc, a l'hotel Windsor et au No 151 rue Saint-Jacques.

LIGNE DES MARCHES

Les vapeurs *Princess* et *Maxwell*, pour Saint-André, Carillon et les ports intermédiaires, partiront du bassin du canal tous les Mercredis et Samedis à 6 heures a. m.

Fret accepté pour tous les ports sur la rivière Ottawa.

Bureau général et entrepôts du fret :—87 et 89 Rue Commune, bassin du canal.

R. W. SHEPHERD, JR., Gerant.

200

LIGNE DE VAPEURS

DOMINION

Se raccordant avec le chemin de fer le "Grand-Trone du Canada."

Service de Liverpool

DATES DES DÉPARTS DE QUÉBEC

Mississipi	13 Juin	Sarnia	4 Juillet
Brooklyn	20 "	Toronto	11 "
Quebec	27 "	Montreal	18 "

Service de Bristol

DATES DES DEPARTS DE MONTREAL

Ontario	22 Mai	Dominion	19 Juin
Texas	5 Juin	Ontario	Juillet

Prix du passage de Portland ou de Québec

Premiere :—$50 et $60 ; aller et retour, $90, 100, 108, 120, cabines donnant sur la mer. Seconde classe : $35, avec tout le confort désirable. Entrepont, aux plus bas prix.

"Il y a des salons, cabines, salle de musique et chambres de bains au milieu du vaisseau, ou le roulis ne se fait presque pas sentir, et ces steamers ne transportent pas de betail.

Le *Vancouver* est éclairé à la lumière électrique.

Pour billets de passage ou le transport des marchandises, s'adresser a Londres a MM. Gracie, Hunter et Cie, 11 Leadenhall Street ; a Liverpool, a MM. Flinn, Main et Montgomery, 24 James Street ; a Quebec, a M. W. M. Macpherson ; a tous les bureaux du Grand Tronc, ou a

W. D. O'BRIEN, 143 rue Saint Jacques.
DAVID TORRANCE et Cie,
190-a Exchange Court, Montréal.

SEULE LIGNE DIRECTE
POUR LA FRANCE
Compagnie Générale Transatlantique

ENTRE **NEW-YORK** 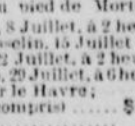 ET LE **HAVRE**

Les magnifiques vapeurs de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No 42 de la Rivière du Nord, au pied de Morton Street.

Normandie, Frangeul, 8 Juillet, à 2 heures P. M.
Saint-Laurent, de Jousselin, 15 Juillet a 8 h A.M.
Amerique, Santelli, 22 Juillet, à 2 heures P. M.
Saint-Germain, Fraub, 29 Juillet, à 6 heures A. M.

Prix du passage pour le Havre ;

Premiere cabine (vin compris)	$100 et $80
Seconde Cabine	$60
Entrepont	$22

Billets aller et retour à prix réduits, valables pendant une année.

Les voyageurs americains qui vont sur le continent européens ou qui en reviennent évitent en prenant ces steamers les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche tout en épargnant beaucoup d'argent d'ennuie et de temps.

Cheques payables a vue pour toute somme au au gré de la Banque Transatlantique de Paris.

LOUIS DE BEBIAN, Agent, 6 Bowling Green, foot of Broadway
MONGENAIS, BOIVIN & CIE, 338 rue Saint-Paul, Agents pour Montréal.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terreneuve pour le transport des malles canadiennes et americaines

1885-ARRANGEMENTS D'ETE-1885

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer avec machines à double effet dont les noms suivent, construits aux chantiers de la Clyde. Ces vapeurs, avec compartiments étanches, sont incomparables pour la force, la vitesse de la marche et le confort ; ils sont pourvus de tous les agencements modernes et ont fait les traversées les plus rapides.

Vapeurs.	*Tonnage.*	*Commandants.*
Numidian	6.100	en construction.
Parisian	5.400	Capt. James Wylie.
Sardinian	4.650	Lt. W. H. Smith, RNR
Polynesian	4.100	Capt. J. Ritchie.
Sarmatian	3.600	" J. Graham.
Circassian	4.000	" W. Richardson.
Peruvian	3.400	" R. H. Hughes
Nova Scotian	3.300	" Hugh Wylie.
Caspian	3.200	Lt. R. Barrett, R. N. R.
Hanoverian	4.000	Lt. B. Thomson, R.N.R.
Siberian	4.600	Capt. R. P. Moore.
Carthaginian	4.600	" A. Macnicol
Norwegian	3.531	" J. G. Stephen.
Hibernian	3.440	" Barclay.
Austrian	2.700	" J. Ambury.
Nestorian	2.700	" D. J. James.
Prussian	3.000	" Alex MacDougall.
Scandinavian	3.000	" John Park.
Buenos Ayrean	3.800	" James Scott.
Corean	4.000	" C. J. Menzies.
Grecian	3.600	" C. E. LeGallais.
Manitoban	3.150	" R. Carruthers.
Canadian	2.600	" John Kerr.
Phœnician	2.800	" John Brown.
Waldensian	2.600	" W. Dalziel.
Lucerne	2.200	" W. S. Main.
Newfoundland	1.500	" John Mylius.
Acadian	1.350	" F. McGrath.

LA LIGNE LA PLUS COURTE ENTRE L'AMERIQUE ET L'EUROPE, NE PRENANT QUE CINQ JOURS POUR SE RENDRE D'UN CONTINENT A L'AUTRE.

Les vapeurs du service des malles de Liverpool Londonderry et Montréal partant de Liverpool tous les jeudis, et de Québec tous les samedis, faisant escale a Lough Foyle pour recevoir et débarquer les malles et les passagers d'Irlande et d'Ecosse, devront partir comme suit ;

DE QUEBEC

Sardinian	Samedi, 13 Juin
Sarmatian	Samedi, 20 Juin
Parisian	Samedi, 27 Juin
Polynesian	Samedi, 4 Juillet
Sardinian	Samedi, 11 Juillet
Sarmatian	Samedi, 18 Juillet
Parisian	Samedi, 25 Juillet

Prix du passage de Quebec :

Première classe .... $60.00, $70.00 et $80.00 (Selon l'aménagement.)
Deuxième classe $30.00
Entrepont .... Au plus bas prix.

Les vapeurs qui fant le service entre Montréal et Glasgow doivent partir de Montreal pour Glasgow comme suit :

Scandinavian	Vers le 13 Juin
Carthaginian	Vers le 22 Juin
Siberian	Vers le 27 Juin
Norwegian	Vers le 4 Juillet
Buenos Ayrean	Vers le 11 Juillet

Les vapeurs de la ligne de Londres, Plymouth et Montréal doivent partir de Montreal pour Londres comme suit :

Lucerne	Vers le 17 Juin
Nestorian	Vers le 1 Juillet
Corean	Vers le 8 Juillet
Canadian	Vers le 22 Juillet

Les vapeurs faisant le service des malles entre Liverpool, Queenstown, Saint-Jean, Halifax et Baltimore doivent partir comme suit :

DE HALIFAX

Nova Scotian	Lundi le 22 Juin
Caspian	Lundi le 6 Juillet
Hanoverian	Lundi le 20 Juillet

Prix du passage de Halifax a Saint-Jean :

Première classe.. $20.00 | Deuxième classe.. $15.00
Entrepont $6.00

Les vapeurs de la ligne de Glasgow, Liverpool Londonderry, Galway, Queenstown et Boston doivent partir de Boston pour Glasgow comme suit :

DE BOSTON

Prussian	Vers le 20 Juin
Austrian	Vers le 4 Juillet
Scandinavian	Vers le 18 Juillet
Prussian	Vers le 1 Août
Hibernian	Vers le 15 Août

Les steamers du service des malles de Glasgow, Londonderry et Philadelphie devront partir de Philadelphie pour Glasgow comme suit :

DE PHILADELPHIE

Manitoban	Vers le 17 Juin
Waldensian	Vers le 1 Juillet
Hibernian	Vers le 15 Juillet
Manitoban	Vers le 29 Juillet
Austrian	Vers le 12 Août

Les personnes qui désirent faire venir d'Europe leurs amis peuvent obtenir des billets de passage aux plus bas prix.

Il y a un médecin expérimenté à bord de chaque vapeur.

On ne peut retenir de cabines sans payer d'avance.

Des connaissements directs seront donnés à Liverpool, Glasgow et aux différents ports du continent, pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest, *via* Halifax, Boston, Baltimore, Québec et Montréal, et de toutes les gares de chemin de fer du Canada et des Etats-Unis pour Liverpool et Glasgow, *via* Baltimore, Boston, Quebec et Montréal.

Pour les taux du fret du passage et tous autres détails, s'adresser a John M. Currie, 21 quai d'Orleans, Hâvre ; Alexander Hunter, 4 rue Gluck Paris ; Aug Schmitz & Co, ou Richard Berns, Anvers ; Ruys & Co, Rotterdam ; C. Hugo, Hambourg ; James Moss & Co, Bordeaux ; Fischer & Behmer, Schusselkorb, No 8, Breme ; Charley & Malcolm Belfast ; J. Scott & Cie, Queenstown ; Montgomery & Workman, 36 Grace Church street, Londres ; James & Alex. Allan, 70 Great Clyde street, Glasgow ; Allan Bros., James street, Liverpool ; Allans, Ray & Co, Québec ; Allan & Co, 72 La Salle street, Chicago ; H. Bourlier, Toronto ; Thos Cook & Son, 261 Broadway New-York, ou à G. W. Robinson, 136½ rue Saint Jacques, en face du Saint Lawrence Hall, Montreal.

H. & A. ALLAN,
80 State street, Boston, et
8 Juin 1885. 25 rue Commune, Montréal

1885
WHITE CROSS LINE
STEINMANN & LUDWIG
Propriétaire et agents généraux
A ANVERS (Belgique)

Service direct et régulier par vapeurs
ENTRE LE CANADA ET ANVERS
sous contrat avec le gouvernement fédéral.

SS. RORAIMA partira d'Anvers pour Montréal le ou vers le 15 Juillet courant.

Des connaissements seront donnés à Anvers pour tous les points de l'Ouest.

Pour avoir de plus amples renseignements quant au tarif pour le transport des voyageurs et des marchandises, s'adresser a STEINMANN & LUDWIG, Anvers.

MUNDERLOH & Cie,
Agents generaux,
Montréal.

"Guardian Assurance Co."
OF ENGLAND
—) FONDÉE EN 1821 (—

Capital payé	$ 5,000,000
Fonds disponibles	19,000,000
Depôts entre les mains du gouvernement	100,000

Risques contre les Incendies

Acceptés aux taux courants.
Réclamations reglées promptement et d'une maniere équitable.

ROBERT SIMMS & CIE, GEO. DENHOLM,
Agents pour le Canada.

No. 13, Rue Saint-Sacrament, Montreal

o—ETABLIE EN 1803—o

La Compagnie d'Assurance Impériale
DE LONDRES, CONTRE LE FEU

CAPITAL SOUSCRIT	$8,000,000 00
ACTIF (*Cash Assets*) au 31 Dec. 1884,	$8,786,985 00

Bureau principal pour le Canada :
6 RUE DE L'HOPITAL, MONTREAL.

NELSON & DUPUY, AGENTS POUR LE DEPARTEMENT FRANÇAIS
—) 126 (—
Rue Saint-Jacques, vis-a-vis le bureau de poste.

CHEMIN DE FER
Canadien du Pacifique

LA NOUVELLE LIGNE ENTRE

MONTREAL & TORONTO

VIA OTTAWA

ARRANGEMENT D'HIVER

TABLEAU DE SERVICE	Express du matin.	Express du soir.
Départ de Montréal	8.40 A. M.	7.30 P. M.
Arrivée a Ottawa	12.03 P. M.	11.00 P. M.
" a Toronto	9.55 P. M.	8.33 A. M.
Départ de Toronto	8.2? A. M.	7.55 P. M.
" d'Ottawa	6.07 P. M.	5.17 P. M.
Arrivée a Montréal	9.42 P. M.	8.50 A. M.

Elégants chars palais sur les trains du jour et somptueux chars dortoirs sur les trains de nuit.

Prompte correspondance à Ottawa avec les trains de Sudbury, North Bay, Pembroke, Renfrew, Arnprior, et tous les points dans la vallée du haut de l'Ottawa.

Correspondance a Toronto pour tous les points de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest.

Pour plus amples informations concernant le tableau des heures des trains, les billets, les sièges dans les chars dortoirs, etc., s'adresser au nouveau bureau de la compagnie, à Montréal, pour la vente des billets

266, Rue St-Jacques
(Coin de la rue McGill)

au bureau pour la vente des billets à l'hôtel Windsor, et aux stations des Casernes.

D. McNICOLL, Ass. Agent Gén. des Pass.
W. C. VAN HORNE, Vice-Prés. W. WHYTE, Surint. Gén.

CHEMIN DE FER
INTERCOLONIAL

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

A partir du 1er Juin 1884, les trains-express directs à passagers feront le service tous les jours (les Dimanches exceptés) comme suit :—

Partant de la Pointe-Lévis	8.00 A.M.
Partant de Lévis	8.15 "
Arrivant à Rivière-du-Loup	11.50 "
" Trois-Pistoles	12.55 P.M.
" Rimouski	2.30 "
" Petit-Métis	3.23 "
" Campbellton	7.00 "
" Dalhousie Junction	7.40 "
" Bathurst	9.28 "
" Newcastle	10.57 "
" Moncton	1.40 A.M.
" Saint-Jean	5.30 "
" Halifax	9.15 "

Ces trains correspondent à la Pointe-Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 10.15 heures p.m.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean, se rendent à destination le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rend directement à Halifax, et celui qui part les Mardi, Jeudi et Samedi, se rend à Saint-Jean.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

On peut obtenir des billets de passage pour le chemin de fer ou les bateaux à vapeur pour tous les points en bas du fleuve et les provinces maritimes.

Pour billets de passage et information concernant les prix de passage, taux du fret, le service des trains, etc., s'adresser a

G. W. ROBINSON, Agent des pass. et du fret pour la div. de l'Est, 136½ rue Saint-Jacques (en face du St. Lawrence Hall), Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Moncton, N.B., 23 Mai 1885. c77

CHEMIN DE FER
VERMONT CENTRAL

New York, Boston et la Nouvelle Angleterre
ROUTE PAR LES MONTAGNES VERTES

Départ des trains de Montréal :

8.30 A. M.—Train rapide arrivant à Saint-Albans 10.50 a. m., White River Junction 2.55 p. m., Boston via Lowell 7.10 p.m., et New-York via Springfield 11.25 p. m.

Les nouveaux wagons buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston et New-York.

5.30 P. M.—Express de New-York et Boston arrivant a Saint-Albans a 7.55 p. m (souper), Burlington 9.10 p. m., Rutland, 11 20 p. m. Troy, 2.05 a. m., Albany, 2.25 a. m., New-York, 7.30 a. m., Boston 7.49 a. m., via Rutland, Bellows Falls et Fitchburg.

Wagons dortoirs Wagner de Montréal à New-York et wagons dortoirs Pullman de Saint-Albans à Boston.

Ce train comprend aussi des wagons en destination directe de Waterloo et Magog.

8.30 P. M.—Express de nuit arrivant à Saint-Albans à 10.45 p. m., White River, 3.15 a. m., Manchester, 6.25 a. m., Nashua, 7.00 a. m., Boston via Lowell 8.30 a.m. via Fitchburg 10.40 a. m., New-York via Northampton, Holyoke, Springfield et New-Haven 11.45 a. m.

Ce train se raccorde a Nashua et Winchendon pour Worcester, Providence et tous les points sur les chemins de fer de New-York et de la Nouvelle-Angleterre.

Des wagons buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston et Springfield.

Pour les billets, indicateurs et toute autre information s'adresser à l'hôtel Windsor et aux bureaux du Grand-Tronc ou au bureau de la compagnie, 136 rue Saint Jacques.

A. C. STONEGRAVE, Agent des passagers au Canada.
S. W. CUMMINGS, Agent général des passagers.
J. W. HOBART, Gérant général.

11 Décembre 1884

Chemin de Fer le Grand Tronc
CHEMIN DE FER CANADA ATLANTIC

La ligne la plus courte entre MONTREAL et OTTAWA. Raccordements faits a la gare Bonaventure avec tous les trains directs sur Boston, New-York, Philadelphie, Halifax, Portland et les places d'eau sur le littoral.

Magnifiques chars Pullman attachés aux trains. Les trains partent de Montreal (gare Bonaventure) a 8.35 A. M. 4.30 P. M. et arrivent a Ottawa a 12.20 P. M. et 8 P. M. Tous les passagers venant de l'est devraient éviter le changement de train en prenant cette ligne favorite.

Billets en vente à l'Hôtel Windsor, à la gare Bonaventure et au No 143 rue Saint-Jacques.

JOSEPH HICKSON, Gerant Général.

Montréal, 11 Juillet 1884. 2524

The Liverpool & London & Globe
COMPAGNIE D'ASSURANCE

ACTIF - - - $31,000,000
Montant placé en Canada . $900 000

DIRECTEURS EN CANADA

HON. HENRY STARNES, président
THOS. CRAMP, Ecr, vice-président
THEODORE HART, Ecr, A. HOOPER, Ecr,
EDMOND J. BARBEAU, Ec.

Assurances concre le feu prises aux taux les plus moderés.

CYRILLT LAURIN, Agent de la cité. G. F. C. SMITH, Sec.-residant.

Bureau principal et succursale en Canada:

16—Place d'Armes—16
MONTREAL.

Compagnie Nationale d'Assurance
D'IRLANDE

CONSTITUÉE PAR CHARTE ROYALE EN 1822

SIEGE SOCIAL .... DUBLIN

Etat tiré du rapport annuel de 1883:

Capital	$5,000,000
Actif	2,961,290
Revenu en 1883	906,330
Réserve en sus du capital et toutes dettes payées	588,590
Dépot du gouvernement fédéral	100,000

Siège social au Canada, Montréal
SCOTT & BOULT, Agents principaux.
BOULT & BOURNE, Agts spéciaux, Montréal